



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

YONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2019-110

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2019

Sommaire

Préfecture de l'Yonne

89-2019-08-29-002 - AP PREF DCL BRE 2019 1084 portant création, suppression ou reconduction des bureaux de vote de l'Yonne (23 pages)

Page 3

Préfecture de l'Yonne

89-2019-08-29-002

AP PREF DCL BRE 2019 1084 portant création,
suppression ou reconduction des bureaux de vote de
l'Yonne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'YONNE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA
CITOYENNETÉ ET DE
LA LEGALITÉ

BUREAU DES
REGLEMENTATIONS
ET DES ELECTIONS

ARRETE/PREF/DCL/BRE/2019/1084
portant création, suppression ou reconduction des bureaux de vote
du département de l'Yonne

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.17 et R.40 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République du 28 juillet 2017 nommant M. Patrice LATRON préfet de l'Yonne ;

VU l'arrêté n°PREF/MAP/2017/067 du 28 août 2017 de Monsieur le préfet de l'Yonne, régulièrement publié, donnant délégation de signature à Mme Françoise FUGIER, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne ;

VU l'arrêté préfectoral DCL/BRE/2018/1513 du 31 août 2018 portant création, suppression ou reconduction des bureaux de vote du département de l'Yonne ;

VU les propositions formulées par les maires du département de l'Yonne en 2019 ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne,

.../...

ARRETE :

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral DCL/BRE/2018/1513 du 31 août 2018 **est abrogé**.

Article 2 : Dans les communes désignées sur le tableau annexé au présent arrêté, un ou plusieurs bureaux de vote seront ouverts ou maintenus aux sièges précisés en regard.

Pour les autres communes, le siège du bureau de vote est fixé à la mairie.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront vigueur le **1^{er} janvier 2020 pour une validité courant jusqu'au 31 décembre 2020**.

Fait à Auxerre, le **29 AOUT 2019**

Pour le préfet,
La sous-préfète,
Secrétaire générale,



Françoise FUGIER

La secrétaire générale de la Préfecture de l'Yonne et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne et dont un extrait sera affiché à la porte de la mairie et qui devra être déposé dans les bureaux de vote lors de chaque scrutin.

Délais et voies de recours : le présent arrêté peut faire l'objet dans le délai de 2 mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Yonne,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur,
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon.

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|-------------------|----------------|--|---|
| Andryes | 1 | Salle des fêtes | d'Andryes |
| Appoigny | 3 | 1 - Foyer communal - 1 rue du Four à Ban | Electeurs du Centre Ville : Rue Sandras, Rue Du Sentier, Rue Grande Rue, Rue Des Ormes, Rue Des Vosves, Place Du 8 Mai, Rue Du Fer A Cheval, Rue Du Four A Ban, Rue Boucault, Rue Fourrache, Rue Huet Humbert, Rue Chatel Bourgeois, Place du Marché, Place de la Liberté, Rue Du Professeur Pierre Mocquot, Rue Du Tour Des Fosses, Rue de la Motte Taffourneau, Rue de la Libération, Rue de la Fosse aux Anglais, Impasse de l'Etang. Route de Joigny. Route des Gorges - Les Electeurs du lotissement des Egeiores : Rue Des Egeiores, Impasse du Clos du Pré, - Les Electeurs du secteur du Quinat : Rue Léon Carré, Rue Du Quinat, Route de Chichery, Route de Branches, Chemin de la Folle Pensée, Chemin De Monthibault, Rue Gaillard. Les Electeurs du secteur du Faubourg : Allée Du Château De Régennes, Rue de Faronville, Rue de l'Abreuvoir, Rue Du Colombier, Rue Du Faubourg D'Yonne, Rue de la Planchette, Rue de la Croix Charbonnière, Place Du 11 Novembre, Rue Du Pont, Chemin Du Lavoir, Quai De Régennes, - Les Electeurs du secteur du Gué de la Pucelle : Rue Du Port De Gord, Rue de la Fontaine Oudot, Rue Du Gue De La Pucelle, Chemin Du Parc Municipal, Rue Du Stade, Chemin de Chanzy, Rue de l'Epine Barbe - Les Electeurs de la Route de Paris |
| | | 2 - Salle polyvalente - Chemin des Courtis | Electeurs du Lotissement de la Baillie : Avenue Colette, Avenue Marie Noël, Avenue Romain Rolland, Avenue Max Pol Fouchet, Rue Des Alouettes, Allée Des Bergeronnettes, Allée des Bouvreuils, Rue des Hirondelles, Rue des Fauvettes, Rue des Mésanges, Rue des Pinsons, Allée des Tourterelles. Les Electeurs des secteurs de La Porte d'En Haut et du Rimbeuf : Chemin De la Baillie, Ruelle Berlin, Avenue Restif de la Bretonne, Chemin de La Douette, Chemin De La Porte D'en Haut, Rue de La Croix De Maitremont, Rue du Rimbeuf, Rue Georges Guyot, - Ainsi que des rues : Route d'Auxerre Rue de l'Europe Rue du Quenou, Chemin des Ruelles, Impasse des Ruelles, Route des Bries, Chemin des Courtis, Route de Charbuy, Chemin de La Metairie, La Fontaine Thevenot. Les Electeurs du secteur de La Voie des Lys : Chemin Pougy, Voie des Lys, Rue de La Motte Bridard, Impasse de La Motte Bridard, Rue du Jardin, Rue De Madame Colletet, Rue du Docteur Henri Marlot, Rue du Pavillon, Rue du Pré Caillou, Electeurs du Lotissement Les Sureaux : Rue Des Acacias, Allée des Pervenches, Rue des Sureaux, Allée des Violettes |
| | | 3 - Ecole des Bries - rue de l'école | Electeurs du Hameau des Bries : Ruelle Boucault, Rue d'En Bas, Chemin De Beaulieu, Impasse de l'Arche, rue de l'Ecole, rue de la Chapelle, Chemin de la Grosse Ruelle, Chemin de la Vaux, Route de Perrigny, Ruelle Delorme, Rue Des Bergerats, rue Des Giraults, Rue Du Fossé du Bois et Rue du Fourneau, allée de la Fontaine Gillotte |
| Arces-Dilo | 2 | 1 - Salle polyvalente - 6, rue des Ecoles | d'Arces |
| | | 2 - Mairie | de Dilo |
| Argentenay | 1 | Salle des fêtes | d'Argentenay |
| Athie | 1 | Foyer communal | d'Athie |
| Augy | 1 | Salle polyvalente - place de l'Eglise | d'Augy |
| Auxerre | 29 | 1 - Ecole des Boussicats - 15 bis rue Pierre et Marie Curie | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : Avenue Pasteur (côté pair à partir du n°28 / côté impair à partir du n°27) - Avenue de Saint Georges (côté pair jusqu'au n°40 / côté impair jusqu'au n°55) - Boulevard Gallieni (côté pair) - Boulevard Mangin (côté pair) - Rue de Fleurus (côté impair à partir du n°29) - Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie (côté impair jusqu'au n°7) - Avenue Joffre (côté pair à partir du n°20 / côté impair), Avenue Hoche (Exclue), rue de l'Ecole normal (exclue) |
| | | 2 - Ecole supérieure du Professorat et de l'Education - 24 rue des Moreaux | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue Hoche (côtés pair et impair) - rue de l'Ecole Normale (côtés pair et impair)- avenue Pasteur (côté pair jusqu'au n° 26 / côté impair jusqu'au n° 25) - rue du 24 Août (côté pair) - boulevard du 11 Novembre (exclu) avenue Foch (côté impair) |
| | | 3 - Centre de Loisirs des Brichères - 41 Boulevard Lyautey | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue des brichères (exclue) boulevard Lyautey (coté impair sauf du n° 39G jusqu'au n° 39N) - boulevard Lafayette (côtés pair et impair) - avenue de Saint Georges (côté pair du n° 42 jusqu'au n° 66 / côté impair à partir du n° 57) - avenue Pasteur (exclue) - avenue hoche (exclue) |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---|--|---|---|
| Auxerre (suite) | 29 | 4 - Centre de Loisirs des Brichères - 41 Boulevard Lyautey | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue de Lattre de Tassigny (côté pair) - rue des Mésanges (côté pair jusqu'au n° 24) - rue Django Reinhardt (côté pair) - avenue de Saint Georges (côté impair du n° 97 jusqu'au n° 101) - boulevard Lafayette (exclu) - boulevard Lyautey (côté impair du n° 39G jusqu'au n° 39N) - avenue des Brichères (côtés pair et impair) |
| | | 5 - Espace d'accueil et d'animation La Ruche - place Degas | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue Ingres (exclue) - rue Fragonard (exclue) - rue Renoir (exclue) - avenue Delacroix (côté pair sauf les n° 2 - 4 et 6 / côté impair) - boulevard Mangin (côté impair) - boulevard Gouraud (côté impair) - boulevard de Verdun (exclu) - le complexe sportif (exclu) |
| | | 6 - Ecole élémentaire Courbet - 14 avenue Courbet | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue de Saint Georges (côté pair à partir du n° 68) - boulevard Gallieni (côté impair jusqu'au n° 7) - avenue Delacroix (côté pair les 2 - 4 et 6) - rue Renoir (côtés pair et impair) - rue Fragonard (côtés pair et impair) - avenue Ingres (côtés pair et impair) - Limite de la commune |
| | | 7 - Restaurant scolaire des Rosoirs - 19 rue Tour d'Auvergne | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue du 4ème Régiment d'Infanterie (côté pair jusqu'au n° 30 et à partir du n° 42) - rue de la Tour d'Auvergne (côté pair jusqu'au n° 16 / côté impair) - rue Edison (côté pair) - rue des Migraines (côté pair sauf à partir du n° 34 / côté impair sauf à partir du n° 45) - avenue Champlerois (côté pair du n° 6 jusqu'au n° 24 / côté impair jusqu'au n° 11) - rue Restif de la Bretonne (côté impair) - avenue Charles de Gaulle (côté impair du n° 5 jusqu'au n° 15) - boulevard Vauban (côté impair) - avenue Foch (côté pair) - avenue Joffre (côté pair jusqu'au n° 18) |
| | | 8 - Espace d'accueil et d'animation L'Alliance - Boulevard de Montois | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : boulevard de Verdun (côté impair à partir de l'Allée du Foulon) - boulevard de Montois (côté impair jusqu'à l'Allée Heurtebise) - allée Heurtebise (côtés pair et impair) - allée des Palmes (côtés pair et impair) |
| | | 9 - Espace d'accueil et d'animation L'Alliance - Boulevard de Montois | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : boulevard Gouraud (côté impair) - boulevard de Verdun (côté impair jusqu'à l'Allée du Foulon) - allée du Foulon (côtés pair et impair) - allée des Palmes (exclue) - allée Heurtebise (exclue, jusqu'à la limite de la commune) |
| | | 10 - Restaurant scolaire des Rosoirs - 19 rue Tour d'Auvergne | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : boulevard Gouraud (côté pair) - boulevard de Verdun (côté pair) - boulevard de la Marne (côté pair) - avenue Charles de Gaulle (côté impair à partir du n° 17) - rue Restif de la Bretonne (côté pair) - avenue Champlerois (côté pair à partir du n° 26 / côté impair à partir du n° 17) - avenue du 4ème Régiment d'Infanterie (côté impair à partir du n° 31 / côté impair du n° 9 jusqu'au n° 17) - rue des Migraines (côté impair jusqu'à l'angle de la rue Edison) - rue Edison (côté impair) - rue de la Tour d'Auvergne (côté pair uniquement le n° 20) - rue de Fleurus (côté pair à partir du n° 30) |
| | | 11 - Restaurant scolaire des Clairions - 5 rue de la Maladière | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue Charles de Gaulle (côté pair du n° 2 jusqu'au n° 6 bis) - avenue Haussman (exclue) - rue Louis Breguet (côtés pair et impair) - rue Guynemer (côté pair jusqu'au n° 58 / côté impair jusqu'au n° 45) - la Voie Privée de l'Yonne Electrique (exclue) - la Rive Gauche de l'Yonne - boulevard de la Chaînette (exclu) |
| | | 12 - Restaurant scolaire des Clairions - 5 rue de la Maladière | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : avenue Charles de Gaulle (côté pair à partir du n° 8) - boulevard de la Marne (côté impair) - boulevard de Montois (côté pair les n° 4 et 6) - la limite de la commune (jusqu'à la Route de Paris) - la Route de Paris (côtés pair et impair) - la limite de la commune - la Rive Gauche de l'Yonne - la voie privée de l'Yonne électrique - rue Gynemer (côté pair à partir du n° 60 / côté impair à partir du n° 47) - rue Louis Bréguet (exclue) - avenue Haussmann (côtés pair et impair) |
| | | 13 - Restaurant scolaire de l'école de Paris - 1 rue du 4 septembre | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue de l'horloge (exclue) - place de l'Hôtel de Ville (les n° 23 - 24 -25 et 26) - rue Philibert Roux (côtés pair et impair) - place de l'Abbé Deschamps (côtés pair et impair) - rue Lebeuf (côtés pair et impair) - quai de la Marine (côtés pair et impair) - boulevard de la Chaînette (côtés pair et impair) - rue de Paris (côté pair) - rue de la Draperie (côté pair du n° 4 jusqu'au n° 34) |
| 14 - École maternelle Jean Zay - 40 rue Saint-Pèlerin | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue de l'Horloge (côtés pair et impair) - place de l'Hôtel de Ville (côtés pair et impair sauf les n° 23 - 24 -25 et 26) - rue Philibert Roux (exclue) - place de l'Abbée Deschamps (exclue) - rue Lebeuf (exclue) - quai de la République (côté pair jusqu'au n° 26 bis) - rue du Pont (côté impair) - rue Marie Noël (côté pair jusqu'au n° 32) - rue Paul Bert (côté impair) - place Charles Surugue (côtés pair et impair, les n° 2 - 3 - 4 et 5) - rue de la Draperie (côté pair uniquement le n° 2) | | |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---|--|--|---|
| Auxerre (suite) | 29 | 15 – École maternelle de Brazza - 47 avenue Jean Jaurès | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue de l'Île aux Plaisirs (côtés pair et impair) - Pont Paul Bert - l'Yonne - place Lamartine (côtés pair et impair) - avenue de la Tournelle (côtés pair et impair) - rue de Laborde (exclue) - une partie du côté ouest de la voie ferrée |
| | | 16 - Ecole maternelle de Brazza - 47 avenue Jean Jaurès | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : l'Yonne - place Lamartine (exclue) - avenue de la Tournelle (exclue) - rue de Laborde (côtés pair et impair) - le reste du côté ouest de la voie ferrée - le sud de la RN6 jusqu'au cours de l'Yonne - allée Henri Farman (exclue) |
| | | 17 – Espace d'accueil et d'animation La Confluence - 16-18 avenue de la Résistance | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rive droite de l'Yonne - côté est de la voie ferrée - rue des Images (exclue) - rue du Général Laperrine (exclue) - avenue d'Egriselles (côtés pair et impair) |
| | | 18 - Espace d'accueil et d'animation La Confluence - 16-18 avenue de la Résistance | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : côté est de la voie ferrée - rue des Mignottes (côtés pair et impair) - rue des Images (côtés pair et impair) - rue du Général Laperrine (côtés pair et impair) - avenue d'Egriselles (exclue) le sud est de la RN6 |
| | | 19 - Salle Polyvalente Camille Debay – rue Georges Monthéré – Laborde | Tous les électeurs résidant à Laborde |
| | | 20 - Mairie de Jonches | Tous les électeurs résidant à : Jonches - allée Farman (côtés pair et impair) - nord de la RN6 (emplacement de l'ancien CIGA) |
| | | 21 - Centre Vaulabelle - 14 Boulevard Vaulabelle (bureau centralisateur) | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue Louis Richard (côté pair à partir du n° 40 /côté impair à partir du n° 53) - rue des Vauboulons (exclue) - rue des Senons (exclue) - rue Gérot (exclue) - boulevard Vaulabelle (exclu) - rive gauche de l'Yonne - avenue Yver (côtés pair et impair) |
| | | 22 - Centre Vaulabelle - 14 Boulevard Vaulabelle | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue Louis Richard (côté pair jusqu'au n° 38 /côté impair jusqu'au n° 51) - rue des Vauboulons (côtés pair et impair) - rue des Senons (côtés pair et impair) - rue Gérot (côtés pair et impair) - boulevard Vaulabelle (côté pair à partir du n° 24 bis/ côté impair à partir du n° 29) - quai de la République (côté pair du n° 28 jusqu'au n° 32 / côté impair du n° 27 jusqu'au n° 31) - rue du pont (côté pair à partir du n° 72) - allée du Panier Vert (exclue) - rue du Puits Guérin (exclue) |
| | | 23 - Centre Vaulabelle - 14 Boulevard Vaulabelle | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : boulevard Davout (exclu) - rue Louis Richard (exclue) - Ancienne Voie Romaine (exclue) - rue d'Eckmühl (côtés pair et impair) - rue Bourneil (côtés pair et impair) - route de Vallan (côtés pair et impair) |
| | | 24 – Espace d'accueil et d'animation Le Sémaphore - 9 bis rue Française | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : place Charles Surugue (côtés pair et impair du n° 11 jusqu'au n° 18) - rue de la Draperie (côté impair) - rue de Paris (côté impair) - boulevard Vauban (côté pair) - boulevard du 11 Novembre (côtés pair et impair) - rue du Temple (côté pair) |
| | | 25 – Ancien restaurant Municipal - 20 rue Paul Bert | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue du Temple (côté impair) - boulevard Davout (côtés pair et impair) - boulevard Vaulabelle (côté pair jusqu'au n° 24 / côté impair jusqu'au n° 27) - rue du Puits Guérin (côtés pair et impair) - allée du Panier Vert (côtés pair et impair) - rue du Pont (côté pair jusqu'au n° 70) - rue Marie Noël (côté pair les 34 et 36 / côté impair) - rue Paul Bert (côté pair) - place Charles Surugue (côté pair du n° 6 jusqu'au n° 10) |
| | | 26 - Maison des Anciens Combattants - 12 rue Basse-Moquette | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rue Aristide Briand (côtés pair et impair) - rue Bourneil (exclue) - route de Vallan (exclue) - rue du 24 Août (côté impair) - avenue de Lattre de Tassigny (côté impair) - rue des Mesanges (côté pair à partir du n° 26 / côté impair) - rue Django Reinhardt (côté impair) - avenue de Saint Georges (côté impair du n° 103 jusqu'au n° 125) |
| | | 27 - Espace d'accueil et d'animation La Boussole - Boulevard des Pyrénées | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : ancienne voie Romaine (côtés pair et impair) - avenue Yver (exclue) - rue des Carrières (côtés pair et impair) - rue de la Noue (exclue) - rue de Bourgogne (exclue) - rue du Nivernais (exclue) - place de l'Île de France (côtés pair et impair) - rue d'Aquitaine (côté pair jusqu'au n° 24 / côté impair jusqu'au n° 29) - rue d'Auvergne (côtés pair et impair) |
| 28 - Ecole élémentaire des piedalloues (bas) - Place de l'Île de France | Electeurs se situant dans le périmètre suivant : rive gauche de l'Yonne (jusqu'à la limite de la commune) - - avenue Yver (exclue) - rue des Carrières (exclue) - rue de la Noue (côté pair du n° 4 jusqu'au n° 36 / côté impair du n° 3 jusqu'au n° 23) - rue de Bourgogne (côtés pair et impair) - rue du Nivernais (côtés pair et impair) - Place de l'Île de France (exclue) - rue d'Aquitaine (côté pair à partir du n° 26 / côté impair à partir du n° 31) - rue d'Auvergne (exclue) | | |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---------------------------|----------------|---|--|
| | | 29 - Mairie de Vaux - Ancienne école - Grande rue | Tous les électeurs de commune associée de VAUX |
| Avallon | 6 | 1 - Salle des mariages de l'Hôtel de ville | Electeurs des lacets, impasse et rue du Bel Air, Grande Rue Aristide Briand, impasse et rue du Collège, impasse de la Foudre, impasse des Vaudois, passage et rue de la Halle, passage du Jeu de Paume, pavé de Cousin la Roche, place du Général de Gaulle, place Vauban, rue de l'Abbé Parat, rue Antoine Vestier, rue de l'Arquebuse, rue basse des Remparts, rue Belgrand, rue Bocquillot, rue des Bouchers, rue Fontaine Neuve, rue du Fort Mahon, rue Georges Schiever, rue de la Vachère, rue de Lyon (2 à 28 et 1 à 37), rue Maison Dieu, rue du Marché, rue du maréchal Davout, rue du maréchal Foch, rue Masquée, rue Mathé, rue des Merciers, rue Nicolas Caristie, rue des Odebert, rue de Paris, rue Pasteur, rue Porte Auxerroise, rue Raudot, rue St Lazare, rue et ruelle Tour du Magasin, rue Tupin, ruelle Beurdelaine, ruelle du Rempart et ruelle Tour de la Halle. |
| | | 2 - Hall de l'école Maternelle Les Jardins - rue de la maladière | Electeurs des Petites et Grandes Châtelaines, avenue du novembre, avenue du Président Doumer, chemin Cambon, chemin du Champ Goujon, chemin de Halage, chemin de Thory, impasse Carnot, impasse et rue des Ecoles, impasse de la rue de Lyon, impasse, rue et ruelle St Martin, pavé de Cousin le Pont, place de la Gare, route d'Annéot, route des Châtelaines, route de Cousin le Pont, route de Lormes (2 à 38 et 1 à 7), route de Paris, route de Sauvigny le Bois (2 à 6 et 1 à 7), rue Achille Dubois, rue André Lebon, rue Beurdelaine, rue Carnot, rue des Chaumes (2 à 20 et 1 à 17) rue de la Croix Verte, rue de l'Etang, rue des Deux Cousins, rue du Général Leclerc, rue de l'Hôpital, rue des Iles Labaume, rue de Lyon (30 à 120 et 39 à 121), rue de la Maladière, rue des Prés, rue des Sources, ruelle d'Auvergne, ruelle de la Côte Gally, ruelle des Côte, ruelle pavé de Cousin le Pont, ruelle du ru Potot, ruelle St Guillaume et ruelle des Vignes. |
| | | 3 - Ecole Maternelle Jean de la Fontaine (1ère salle) - rue Jean de la Fontaine | Electeurs allée Molière, avenue de la Morlande (10 à 98 et 1 à 99), avenue de la République, chemin du château d'Alger, chemin de la Maladière, chemin St Nicolas, place Jean Cocteau, Place Pierre et Marie Curie, rue Alphonse de Lamartine, rue du Docteur Schweitzer, rue Jean de la Fontaine, rue Jean Garric, rue Jean Mermoz, rue Marie Noël et rue Romain Rolland |
| | | 4 - Ecole Maternelle André Gendre (1ère salle) - Allée du bois Dieu | Electeurs allée du Bois Dieu (2 à 98), allée du Bois Gargan, allée des Grandes Chaumes, Allée Jean Baptiste Lully, allée Jean Philippe Rameau, allée Pierre Vigoureux, avenue du Bois Dieu, avenue Hector Berlioz, avenue maréchal de Lattre de Tassigny, avenue du Parc des Chaumes, avenue des Pins, lacet et chemin de la Goulotte, place des Chaumettes, route de Lormes (40 à 198 et 9 à 199), route de Méluzien, rue des Acacias, rue des Bruyères, rue des Chaumes (22 à 98 et 19 à 99), rue Claude Debussy, rue des Fusains, rue des Genêts, rue Maurice Ravel, rue des Myosotis, rue des Petites Chaumes, rue Vincent Scotto, ruelle Cousin la Roche, ruelle Cousin sous Roche, lacet de la Goulotte, les Granges, Les Panats, les Petites Chaumes, Parc des Chaumes et Sous Roche |
| | | 5 - Ecole Maternelle André Gendre (2ème salle) - Allée du bois Dieu | Electeurs allée du Bois Dieu(1 à 99), allée Claude Monet, Allée Corot, allée Gauguin, allée des Quatre Saisons, allée Renoir, allée Rouault, avenue des Chaumottes, passage du Gué, place et rue de la Fontaine, place et rue de la Gravelle, route de Chassigny, route de Lyon, route de Sauvigny le Bois (8 à 98 et 9 à 99), rue du Bois Chaubru, rue des Bouvreuils, rue du Champ du Cœur, rue Chantevent, rue des Charmes, rue Chaubru, rue des Chênes, rue de Cochem, rue de la Croix Pieuchot, rue de la Fontaine Chevy, rue de la Goulotte, rue des Griottes, rue du Loup, rue de la Mare, rue de Méluzien, rue des Mésanges, rue des Milleries, rue du Pré au Chien, rue de la Source, rue du Val des Vaux et ruelle au Loup. |
| | | 6 - Ecole Maternelle Jean de la Fontaine (2ème salle) - rue Jean de la Fontaine | Electeurs allée des Fourneaux, allée du Pommier Rouge, avenue du 1er régiment du Morvan, avenue de la Morlande (2 à 8), avenue de Pépinster, avenue Victor Hugo, chemin et impasse de la Petite Corvée, impasse Potot, place St Exupéry, route de Champien, rue de la Liberté, rue Guynemer, rue John Kennedy, rue du Pâtis, rue des Prés Damon et rue du Stade. |
| Beines | 1 | Maison des jeunes | de Beines |
| Bleigny-le-Carreau | 1 | Salle Polyvalente - 4 Rue du Saule | de Bleigny-le-Carreau |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|-----------------------------|----------------|---|--|
| Brienon-sur-Armançon | 3 | 1 - Salle des fêtes de Brienon sur Armançon – place Emile Drominy | Sont rattachés au bureau 1 les électeurs domiciliés dans les rues suivantes : Place du 13 mai 1945 - Quai d'Auxerre - Rue Charles Bazile - Rue Benoist - Place Emile Blondeau - Route de Bouilly - Rue Bouribault - Route du Boutoir - Rue Pierre Bridier - Impasse Courtil Marin - Rue Delattre - Place Emile Drominy - Rue du Faubourg du Port - Rue Faubourg de la Poterne - Ferme de Noel - Rue de la Foire aux Chevaux - Rue Fontaine Maudier - Chemin Fontaine Saint Loup - Chemin du Foulon - Rue du Foulon - Rue des Frères Soliveau - Avenue de la Gare - Grande Rue - Chemin de Halage - Rue de l'Hotel Dieu - Rue de la Huchette - Rue René Jacquin - Square Jean Marie Jolly - Rue Fernand Lamidé - Boulevard du Maréchal Leclerc - Rue Monaco - Route des Morillons - Rue de la Motte - Rue des Mardelles - Rue Marie Noël - Passage Maudier - Ruelle Moreau - Impasse Moulin de Bregnault - Avenue Joséphine Normand - Route d'Ormoy - Rue Palérian - Chemin de la Plante Jacques - Rue Marcellin Parigot - Chemin de la Petite Prairie - Ruelle du Ponceau - Rue du Port - Rue de la Porte d'en Haut - Rue du Pré Gloriot - Rue Victorien Sardou - Rue de la Tête Noire - Rue Traversière du Sea - Rue du Trianon - Route de Vaudupuits - Rue des Vieux Bouchers - Rue des Vieux Fossés - |
| | | 2 -Salle des fêtes de Brienon sur Armançon – place Emile Drominy | Sont rattachés au bureau 2 les électeurs domiciliés dans les rues suivantes : Rue du 8 Mai 1945 - Rue du 11 Novembre - Rue des Beauces - Route de Bligny - Rue du Bois Guérin - Rue Maurice Bourguignon - Bouy-Neuf - Ferme de Bouy Vieux - Route de Bussy - Rue du Chemin de Plaisance - Rue du Cimetière - Rue des Clouzeaux - Place Marc Crie - Rue de la Croix Saint Vincent - Boulevard de Lattre de Tassigny - Rue du Docteur Leroux - Rue des Ecluses - Boulevard du Général de Gaulle - Rue du Général Valdant - Rue André Gibault - Route de Joigny - Chemin de la Justice - Rue de Konz - Rue Kutscheid - Rue Emile Moreau - Moulin de Senevieres - Rue Pasteur - Rue de la Plante Pommier - Rue du Pré Chichy - Boulevard du Professeur Ramon - Rue Simon Legouge - Rue du Stade - Rue Gustave Varenne |
| | | 3 - Mairie de Bligny-en-Othe | de Bligny-en-Othe commune associée |
| Brion | 1 | Salle du conseil municipal | de Brion |
| Bussières | 1 | Salle des fêtes | de Bussières |
| Butteaux | 2 | 1 - Mairie de Butteaux | du bourg |
| | | 2 - Ecole du hameau de la Chaussée | du hameau de la Chaussée |
| Carisey | 1 | Salle de l'ancienne mairie – 4 place Eugène Protot | de Carisey |
| Cezy | 2 | 1 - Mairie | du bourg |
| | | 2 - Ecole du hameau de Thèmes | du hameau de Thèmes |
| Chablis | 5 | 1 - Salle des Peulons - place des Peulons | Electeurs de la partie de la commune de Chablis située à l'est d'une ligne séparatrice définie par l'axe des voies et limites suivantes : boulevard de Lamarque (de A6 Auxerre), avenue de la République, rue Marcelin Berthelot, rue de Montmain, Boulevards Pasteur (vers A6 sortie n°21 Tonnerre) et électeurs domiciliés du côté pair de ces rues. |
| | | 2 - Mairie annexe de Fyé | de Fyé |
| | | 3 - Mairie annexe de Milly | de Milly |
| | | 4 - Mairie annexe de Poinchy | de Poinchy |
| | | 5 - Salle des Peulons - place des Peulons | Electeurs de la partie de la commune de Chablis située à l'ouest d'une ligne séparatrice définie par l'axe des voies et limites suivantes : boulevard de Lamarque (de A6 Auxerre), avenue de la République, rue Marcelin Berthelot, rue de Montmain, Boulevards Pasteur (vers A6 sortie n°21 Tonnerre) et électeurs domiciliés du côté impair de ces rues. |
| Chailley | 1 | Mairie | du bourg et du hameau de Vaudevanne |
| Chamoux | 1 | Foyer communal Paul Villon | de Chamoux |
| Champignelles | 2 | 1 - Salle associative | de Champignelles |
| | | 2 - Mairie annexe de Louesme | de Louesme |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|--|----------------|---|--|
| Champigny | 2 | 1 - Salle des mariages au rez de chaussée de la mairie – 3 rue Charles Huré | Electeurs de l'Allée des Moulins, l'Allée des Roses, l'Avenue du Général Leclerc, l'Avenue du 8 Mai 1945, L'Avenue du Château, l'Avenue du Ravillon, CD 70, Le Chemin de la Croix Saint Pierre, Chemin de l'Etang, Chemin de la Procession, Chemin des 4 Laps Le Chapitre, Chemin des Ouches, Chemin du Lignault, Chemin du Pré des Halles, La Croix Abdou, Hameau Le Chapitre, Impasse des Amoureux, Impasse des Chouettes, Impasse des Ecureuils, Impasse du 11 Novembre, Impasse du Lignault, Impasse SNCF, Le Clos de la Résidence, Le Petit Coudroy, Les Petits Usages, Place de la Croix Brossée, Place de l'Eglise, Place de La Gare, Place de La Mairie, Place du Champ Commun, PN48, Route Nationale, Rue de Chaumont, Rue de l'Abbé Charles Huré, Rue de l'Yonne, Rue de la Procession, Rue des Caves, Rue des Fours, Rue des Halles, Rue des Jardins, Rue des Moulins, Rue des Nouveaux, Rue des Perriers, Rue des Plantes, Rue des Préaux, Rue des Tartilles, Rue du 19 Mars 1962, Rue du 6 Septembre 1943, Rue du Bosquet, Rue du Centre, Rue du Noyer Fendu, Rue du Vau, Rue Jean Picquet, Rue Jim Karnezis, Rue Mathias, Rue Serrée, Ruelle de la Croix Brossée, Ruelle des Fours, Ruelle Mathias, Sentier des Préaux et les personnes domiciliées en dehors de la Commune. |
| | | 2 - Salle communale, 8, rue Principale – Hameau de la Chapelle | Electeurs de l'Allée des Vignes, l'Allée du Chemin Fourchu, de l'Allée du Chêne aux Merles, Avenue du Général Leclerc, Avenue Jean Moulin, Chemin du Paradis aux Anes, Le Pré Clos, Passage à Niveau N°50, Place Lucien Cholet, Route du Bois de Vaulamoy, Rue Chauveau, Rue Couverte, Rue de Beaumont, Rue de l'Orme, Rue de la Longue Vallée, Rue de La Penetière, Rue des Chapelains, Rue des Pourprises, Rue du Fond de l'Epine, Rue du Pressoir, Rue Marius Pinon, Rue Marron, Rue Principale et les personnes domiciliées en dehors de la Commune. |
| Champlay | 2 | 1 - Mairie | du bourg et du hameau du Petit Longueron |
| | | 2 - Ecole du hameau du Grand Longueron | du hameau du Grand Longueron |
| Champlost | 2 | 1 - Mairie | du bourg |
| | | 2 - Ancienne école de Vachy | du hameau de Vachy |
| Chapelle Vaupelteigne (la) | 1 | Salle des fêtes | de la Chapelle Vaupelteigne |
| Charbuy | 2 | 1 - Foyer socio-éducatif | rue Mocquot, rue de Beaurepaire, impasse de Bennechiens, rue de Chaumois, rue de l'Ancienne Gare, rue de l'Eglise, rue de la Charmotière, impasse de la Chaumine, rue de la Mairie, chemin des Archiens, rue des Bois, chemin des Carillons, rue des Chambraux, chemin des Chardonnerets, chemin des Cotereaux, rue des Ecoles, route des Etangs, chemin des Hantes, rue des Mésanges, chemin des Patouillats, chemin des Petites Cours, chemins des Petis Fossés, rue des Près Verts, rue des Sablons, impasse des Trois Saules, chemin des Violettes, chemin du Clos, place du Colonel Georges Bonnerue, rue du Coteau, rue du Gros Chênes, rue du Hêtre, rue du Massois, rue du Rosaire, voie du Tremble |
| | | 2 - Foyer socio-éducatif | Grande rue, rue Lemoine, ruelle Maillot, rue Sainte Anne, route d'Aillant, route de Fleury, route de Perrigny, rue de l'Abreuvoir, rue de l'Ancienne Ecole, rue de l'intérieur, chemin de la Bossuata, chemin de la Bretagne, impasse de la Chaineau, rue de la Croix des Brulis, rue de la Croix des sept voies, rue de la Garenne, rue de la Montagne, chemin des Acacias, rue des Bruyères, rue des Caves, rue des Chailloux, rue des Champs aux Prêtres, rue des Grelonnes, chemin des Latteaux, rue des Maraichers, route des Vernes de Lavaut, chemin des Vernes du Paradis, rue des Vignes Blanches, chemin du Bois Mathie, chemin du Bois de Bat, rue du Cornuziau, rue de Crotinier, rue du Marais, chemin du Moulin de Riot, rue du Moulin |
| Charny-Orée-de-Puisaye (Commune nouvelle) | 14 | 1 – Salle polyvalente de Charny | de la commune déléguée de Charny |
| | | 2 – Mairie annexe de Chambeugle | de la commune déléguée de Chambeugle |
| | | 3 – Mairie annexe de Chêne-Arnoult | de la commune déléguée de Chêne-Arnoult |
| | | 4 – Mairie annexe de Chevillon | de la commune déléguée de Chevillon |
| | | 5 – Mairie annexe de Dicy | de la commune déléguée de Dicy |
| | | 6 – Mairie annexe de Fontenouilles | de la commune déléguée de Fontenouilles |
| | | 7 – Mairie annexe de Grandchamp | de la commune déléguée de Grandchamp |
| | | 8 – Mairie annexe de Malicorne | de la commune déléguée de Malicorne |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|--|----------------|---|--|
| Charny-Orée-de-Puisaye (Commune nouvelle) suite | 14 | 9 – Mairie annexe de Marchais-Beton | de la commune déléguée de Marchais-Beton |
| | | 10 – Mairie annexe de Perreux | de la commune déléguée de Perreux |
| | | 11 - Mairie annexe de Prunoy | de la commune déléguée de Prunoy |
| | | 12 – Mairie annexe de Saint-Denis-sur-Ouanne | de la commune déléguée de Saint-Denis-sur-Ouanne |
| | | 13 – Salle d'évolution – Mairie annexe de Saint-Martin-sur-Ouanne | de la commune déléguée de Saint-Martin-sur-Ouanne |
| | | 14 – Mairie annexe de Villefranche | de la commune déléguée de Villefranche |
| Chassy | 1 | Salle d'exposition – 3 route de Monchardon | de Chassy |
| Cheny | 2 | 1 - Salle des conférences - 3 rue Paul Bert | Electeurs du Centre Aéré, rue de l'Armançon, rue Paul Bert, rue de Bonnard, rue du Saule Brûlé, rue du Château, rue du Cormier, Impasse Gallois, Impasse de la Lampe, rue de la Lampe, rue du 19 Mars 1962, rue du Village Mérovingien, rue des Prés, Impasse des Primevères, Impasse de la République, rue de la République, rue du Roncier, Impasse des Roses, rue du Sentier, rue du Vallon, rue du Verger, Impasse du Champ Vilain, rue du Champ Vilain, rue du Vivier et les électeurs inscrits mais ne résidant pas à Cheny |
| | | 2 - Annexe de la mairie - 1 rue du Moulin | Electeurs du Carrefour de Bel Aire, rue de Beauregard, rue des Cavons, rue de Chablis, rue des Ecoles, rue de l'Egalité, Place de l'Eglise, rue de Fertrive, Chemin des Feuillantines, Ferme du Port des Fontaines, rue Gambetta, rue des Gauzys, rue Gerbolet, rue Victor Hugo, rue Georges Jacob, ruelle des Jardins, rue de la Liberté, rue de la Bosee au Loup, Place de la Mairie, rue de la Mairie, rue des Mallettes, rue du Poirier aux Merles, rue du Moulin, rue de la Paix, Chemin des Pâlies, rue Pasteur, Impasse des Pervenches, Impasse de la Place, rue du Pont, Route d'Ormoys, Grande rue, rue du Vignot et les électeurs inscrits mais ne résidant pas à Cheny, |
| Chevannes | 2 | 1 - Salle polyvalente | de Chevannes (suivant ordre alphabétique de la lettre A à H) |
| | | 2 - Salle polyvalente | de Chevannes (suivant ordre alphabétique de la lettre I à Z) |
| Chitry | 1 | Salle des fêtes – allée du parc | de Chitry |
| Cornant | 1 | Salle communale | de Cornant |
| Coulangeron | 1 | Salle des fêtes | de Coulangeron |
| Coulanges-la-Vineuse | 1 | Salle polyvalente – 39 rue Marcel Hugot | de Coulanges |
| Courgis | 1 | Foyer rural | de Courgis |
| Coutarnoux | 1 | Salle du Conseil Municipal - 24 grande rue | de Coutarnoux |
| Deux Rivières | 2 | 1 – Salle polyvalente – 4 rue des Fossés | de la commune déléguée de Cravant |
| | | 2 – Mairie – 3 rue Traversière | de la commune déléguée d'Accolay |
| Dollot | 1 | Salle des fêtes – 1 place de la mairie | de Dollot |
| Domecy-sur-Cure | 1 | Salle du foyer rural | de la commune de Domecy-sur-Cure et hameaux rattachés |
| Epineau-les-Voves | 1 | Salle de l'ancienne mairie | d'Epineau-les-Voves |
| Escolives-sainte-Camille | 1 | Ecole d'Escolives-Ste-Camille (classe des petits) | de la commune d'Escolives (bourg) et du hameau de la Cour Barrée |
| Etaules | 2 | 1 - Mairie | des hameaux de Vassy, Lavayere et de la Cure |
| | | 2 - Ecole d'Etaules | d'Etaules |
| Etivey | 1 | Salle des jeunes et associations - Mairie | d'Etivey |
| Flacy | 1 | Foyer communal | de Flacy |
| Flogny-la-Chapelle | 1 | Hall de la nouvelle école - Rue des groseilliers | de Flogny-la-Chapelle |
| Fontaines | 1 | Salle polyvalente communale située route de Toucy | de Fontaines |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---|----------------|---|--|
| Fontenay-sous-Fouronnes | 1 | Salle de classe située au rez-de-chaussée | de Fontenay-sous-Fouronnes |
| Fouronnes | 1 | Salle polyvalente | de Fouronnes |
| Germigny | 1 | Salle de motricité du bâtiment périscolaire | de Germigny |
| Guillon-Terre-Plaine (Commune nouvelle) | 1 | Mairie de Guillon – 1 rue de la brèche | des communes associées de Guillon, Cisery, Sceaux, Trévilly et Vignes |
| Gurgy | 2 | 1 - Hall de l'école élémentaire (en entrant à droite) | Electeurs du Chemin de la Folle Pensée, Chemin des Grands Hauts Bords, Chemin des Grands Près, Chemin de Néron, Chemin Privé de Ravry, Ecluse de Néron, Ecluse de Raveuse, Ferme et Château de Guillebaudon, Ferme de Néron, Ferme de Ravry, Impasse des Fontaines, Impasse des Trois Maisons, Lieu-dit les Chaumes, Lieu-dit les Communaux, Petite Rue du Gué, Place de l'église, Quai des Fontaines, Quai du Gué de la Baume, Route du Port, Rue du Bateau, Rue Clément Vialatte, Rue du Général Desaix (ancienne Rue du Cimetière), Rue de la Fontaine Lison, Rue du Gué, Rue du Gué de la Baume, Rue du Halage, Rue de l'Île Chamond, Rue des Jardins, Rue le Meunier, Rue des Pâtures, Rue de la Procession (du n°1 au n° 25 côté impair - du n° 2 au n° 22 côté pair), Rue de la Rivière, Rue de la Ronde, Rue des Roses, Rue Saint André, Rue du Stade, Rue des Trois Cailloux, Rue du 19 mars 1962, Clos des Fontaines |
| | | 2 - Hall de l'école élémentaire (en entrant à gauche) | Electeurs Allée des Bleuets, Allée des Myosotis, Allée des Pervenches, Chemin des Champs l'Eau, Impasse de l'Abbaye, Impasse de la Grande Rue, Impasse de l'Ormée, Impasse des Varennes, Grande Rue, Route des Chaumes, Route de Chemilly, Route de Monéteau, Route de Seignelay, Rue de l'Abbaye, Rue Abbé Pierre, Rue des Bouvreuils, Rue de la Cannetière, Rue du Château, Rue des Fauvettes, Rue de la Gare, Rue des Mésanges, Rue de l'Ormée, Rue de la Procession (À partir du n°27 côté impair - À partir du n°24 côté pair), Rue du Saulcis, Rue aux Vaches, Rue des Varennes. |
| Hauts-de-Forterre (Les) (Commune nouvelle) | 3 | 1 – Mairie de Taingy | de la commune déléguée de Taingy |
| | | 2 – Mairie annexe de Fontenailles | de la commune déléguée de Fontenailles |
| | | 3 – Mairie annexe de Molesme | de la commune déléguée de Molesmes |
| Héry | 2 | 1 - Salle d'évolution - rue de l'école élémentaire | Electeurs de la rue Abel Bertounèche, rue de la Barbottière, rue du Bas des Ouches, rue Charles Rolland, chemin de Chablis, chemin de la Chapelle, sentier de la Chapelle, rue de la Chapelotte, rue du Chein Pendu, rue du Cimetière, chemin du Clos, chemin des Courtaines, chemin des Créaux, allée des Créaux, ruelle des Dévotes, impasse des écoles, place de l'Eglise, rue de l'Eglise, ruelle Jean Gautherin, chemin de la messe, rue Millot-Vinot, rue du Moutier, chemin des Noues, chemin de l'Ouche aux Filles, la Busée, rue des Ouches, ruelle des Ouches, chemin des Prés aux Morts, chemin de la Prière, chemin de la Pyrotechnie, rue de Seignelay, rue de Shilbottle, chemin du Tartre, rue du Tartre, impasse du Tartre, rue Traite Femme, rue des Vignes. |
| | | 2 - Cantine – rue de l'école élémentaire | Electeurs de la rue des Baudières, rue du Bois, rue Borgne, rue Cerceau, chemin des Corbiers, allée de la Croix de Long, chemin de la Fontaine à Jean Renault, avenue de la Gare, rue des Gilettes, Grande Rue, rue Grosjean, rue de la Harpe, rue du Lavoisier, place Maurice Tremblay, rue Neuve, rue Philipponne, voie de Pommerat, rue du Prés Mathias, rue Roger Guéneau, impasse Roger Thureau, rue de Rouvray, chemin de Saint Edme, rue de Saint Florentin, rue de Sevry, impasse Sosthène Moreau, rue de Sougères, rue du Thureau, allée du Trou Bourreau. Hameau des Baudières Electeurs rue d'Auxerre, rue de Chablis, rue Chenot, rue Creuse, rue de Migennes, rue Neuve. |
| Isle-sur-Serein (l') | 1 | Salle du foyer socio-éducatif | de l'Isle-sur-Serein |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---------|----------------|---|--|
| Joigny | 7 | 1 - Hôtel de ville - 3 quai du premier Dragon | Place du 1er Regt Des Volontaires De L' Yonne - Rue Anna Carnaud - Rue de la Baignade - Rue Basse Pêcheurie - Ruelle Basse St Jean - Allée de la Charbonnière - Rue de la Charbonnière - Rue du Chevalier D' Albizzi - Rue Christian Fourré - Rue du Cloître - Rue des Clos - Rue Couturat - Rue de la Croix D' Arnault - Chemin de la Croix D'arnault - Ruelle aux Curées - Rue dans le Château - Rue Davout - Impasse Diderot - Rue Dominique Grenet - Sentier du Fond de Pied d'Oiseau - Rue des Fossés Saint-Jean - Allée Galilee - Allée de la Garenne - Rue Gondrin - Chemin de la Guimbarde - Rue Guy Herbin - Rue Haute des Chevaliers - Rue Haute Pêcheurie - Ruelle Haute Saint-Jean - Quai Henri Ragobert - Rue Jacques d' Auxerre - Rue Jacques Ferrand - Rue Jean Leveaux - Boulevard Lesire Lacam - Rue du Luxembourg - Allée du Mail - Rue du Maillet d'Or - Place du Marché - Rue des Moines - Rue Montaigne - Rue Notre-dame - Chemin du Pied d' Oiseau - Rue de la Porte Percy - Quai du Premier Dragons - Rue du Prieuré - Rue des Religieuses - Place de la République - Avenue Roger Varrey - Place Saint-André - Ruelle Saint-Nicolas - Place Saint-Jean - Rue du Stade - Rue des Sureaux - Rue de la Tour Carrée - Chemin des Tuées - Rue du Verger Martin - Allée de Villeroy. |
| | | 2 - Ecole Albert Garnier - 2 rue Albert Garnier | Allée de la 101è Airborne - Place du 11 Novembre 1918 - Route d' Aillant - Rue Albert Garnier - Rue Aristide Briand - Route d' Auxerre - Route de Béon - Rue Bourdois - Quai de la Butte - Rue du Canada - Route de Chamvres - Promenade du Chapeau - Avenue Charles de Gaulle - Rue de la Charmille - Rue Chaudot - Rue des Combattants D' Outre Mer - Rue de la Commanderie - Passage des Dahlias - Rue Dans le Chapeau - Rue des Entrepreneurs - Avenue Gambetta - Place de la Gare - Rue de la Gare - Rue Georges Vannereux - Chemin de Halage - Chemin de Haute - Quai de l' Hôpital - Rue de l' Industrie - Rue Jean Moulin - Hameau de Léchères - Boulevard Lefebvre Devaux - Rue de la Liberté - Route de Longueron - Rue Maurice Genevoix - Ruelle Meurt de Froid - Route de Montargis - Chemin de la Petite Ile - Rue de la Petite Ile - Impasse des Petites Vignes - Moulin de Pompelle - Chemin du Ponton - Chemin du Port - Chemin du Port au Bois - Rue des Prés Sergents - Impasse du Puits - Rond-Point de la Résistance - Rue Robert Petit - Allée de la Sabotée - Rue des Soeurs Lecoq - Avenue de Sully - Avenue de Sully Prolongée - Rue du Tacot - Rue Thibault - Rue Thureau - Rue Valentin Privé - Chemin des Varennes - Impasse Véderine - Rue de la Vigie - Rue de la Voie Romaine. |
| | | 3 - Ecole de la Madeleine - 1 avenue Rhin et Danube | Chemin de la Belle Croix - Rue de Brion - Chemin du Calvaire - Allée du Capitaine Grant - Allée du Capitaine Nemo - Rue de Chauffour - Rue Gaston Ramon - Impasse Gounod - Rue du Groupe Bayard - Avenue Hanover - Rue Jean Bart - Rue du Luxembourg - Rue Marceau - Rue Marcel Pagnol - Place du Maréchal Juin - Avenue de Mayen - Rue Molière - Impasse des Montgolfières - Rue du Nautilus - Avenue Pierre Curie - Avenue Pierre Hardy - Impasse Vauban - Rue Jules Verne. |
| | | 4 - Ecole de danse - 26 rue Saint-Jacques | Rue Antoine Benoist - Rue Boffrand - Impasse Bourg le Vicomte - Rue Bourg le Vicomte - Ruelle Bourg le Vicomte - Rue Camille Delpy - Avenue du Capitaine Tulasne - Rue du Cimetière - Rue du Clos Muscadet - Chemin de la Coliniere - Rue Davier - Avenue de la Forêt D' Othe - Rue du Four Banal - Place Gabriel Cortel - Rue Gabriel Cortel - Rue de la Galère - Quai du Général Leclerc - Place du Général Valet - Rue de la Grosse Tour - Rue Haute Des Chevaliers - Rue Henri Bonnerot - Place des Innocents - Rue Jean Chéreau - Place Jean de Joigny - Ruelle Jean Tenin - Rue des Juifs - Rue du Loquet - Rue du Luxembourg - Rue Madeleine Sophie Barat - Rue Montant au Palais - Ruelle Montbrun - Ruelle de la Mortellerie - Rue Neuve - Boulevard du Nord - Rue de l' Oratoire - Rue Pasteur - Rue Paul Genty - PLace du Pilon - Rue de la Porte du Bois - Ruelle Rainart le Vieux - Rue Rambaud - Rue Saint-Jacques - Passage Saint-Thibault - Place Saint-Thibault - Rue Saint-Vincent - Rue des Saints - Rue de la Tuerie. |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|-------------------------------|----------------|--|---|
| Joigny (suite) | 7 | 5 - Halle aux grains - 68 quai du Général Leclerc | Rue de l' Aérodrôme - Aérodrôme de Beaugerard - Rue Bellevue - Route de Cerisiers - Rue Charles Peguy - Rue du Clos le Roi - Rue du Clos Muscadet - Rue du Clos Saint-Jacques - Avenue du Commandant Tulasne - Avenue de la Côte St Jacques - Allée du Coul'doux - Rue du Coul'doux - Rue du Coul'doux Prolongée - Route de Dixmont - Rue des Dragons - Barrage d' Epizy - Quai d' Epizy - Rue d' Epizy - Rue du Faubourg Saint-Jacques - Avenue de la Forêt d' Othe - Quai du Général Leclerc - Rue Georges Duhamel - Chemin de la Grotte - Rue du Haut d' Epizy - Chemin du Haut d'Epizy - Rue Irène Chiot - Rue Jean Giraudoux - Chemin des Latteux - Rue des Lilas - Rue Mal Pavée - Rue Marcel Aymé - Allée du Muscadet - Chemin du Paradis - Rue du Paradis - Faubourg de Paris - Route de Paris - Rue Pasteur - Rue Paul Bert - Ecluse du Pêchoir - Rue Saint Jacques - Rue du Trianon -Rue des Vignes St Jacques - Chemin de la Voie aux Vaches - Chemin de la Voie Grasse. |
| | | 6 - Maternelle Pauline Kergomard : Rue des Grives | Rue Albert Camus - Rue Alfred de Musset - Rue Alfred De Vigny - Rue des Alouettes - Impasse du Bas de Chaillot - Rue Blaise Pascal - Impasse des Cailles - Rue des Cailles - Impasse des Champs Blancs - Rue des Chaumes - Rue Claude Bernard - Rue Claude Debussy - Place Colette - Rue de la Comtesse Jehanne - Avenue d'Amelia - Rue de la Fraternité - Rue Frédéric Mistral - Boulevard de Godalming - Rue des Grives - Rue Guynemer - Rue du Haut de Chaillot - Rue Henri Vincenot - Rue Jean Faurel - Rue Jean Giono - Rue de Joigny Sur Meuse - Avenue de Kilibo - Rue Lamartine - Rue Lavoisier - Route de Looze - Rue des Maillotes - Rue Marcelin Berthelot - Avenue de Mayen - Allée des Mésanges - Rue des Mésanges - Rue Mozart - Place des Perdrix - Rue des Perdrix - Allée Pierre De Coubertin - Rue de Pischoff - Place René Descartes - Rue Romain Rolland - Rue Tenon - Rue des Tourterelles - Hameau de Vauretor. |
| | | 7 - Ecole Saint-Exupéry : 10 avenue Rhin et Danube | Rue du Commerce - Rue de l' Etape - Rue de l' Europe - Ruelle Huot - Rue des Ingles - Avenue Jean Hémary - Rue Jean-Jacques Rousseau - Avenue Rhin et Danube - Avenue du Troisième R. A . C. - Rue Victor Hugo - Rue Voltaire. |
| Jussy | 1 | Ancienne Ecole de Jussy – Grande Rue | de Jussy |
| Leugny | 1 | Foyer communal – 23 grande rue | de Leugny |
| Ligny-le-Chatel | 3 | 1 – mairie – 29 grande rue | du bourg |
| | | 2 - Foyer communal – RN 77 | du hameau de Lordonnois |
| | | 3 - Salle communale, ancien lavoir | du hameau des Prés du Bois |
| Lindry | 1 | Foyer communal | de Lindry |
| Lucy-sur-Cure | 2 | 1 - Mairie de Lucy-sur-Cure | de Lucy-sur-Cure |
| | | 2 - Mairie d'Essert | de la commune associée d'Essert |
| Magny | 1 | Salle des fêtes jouxtant la Mairie | du bourg et du hameau de Marrault |
| Maillot | 1 | Carroussel - 12 bis rue du fer à cheval | de Maillot |
| Mailly-le-Château | 1 | Salle du foyer communal au rez-de-chaussée | de Mailly-le-Château |
| Malay-le-Grand | 2 | 1 - Salle de réunion de la Mairie - 3 rue de la République | Electeurs de la zone des Vauguilletes, Les Bas Musats, RN 60, rue des Charonnes, rue des Mésanges, rue des Fauvettes, rue des Grives, rue des Bouvreuils, rue du Closeau, rue des Roises, rond-point des Glaieuls, rond-point des Glycines, rond-point des Bleuets, rue de Sens, rond-point des Marguerites, rue de la Gare, avenue de la Gare, rue de la Barre, rue Savignat, rue Victor Hugo n° 2 et 4, rue des Pâtures, impasse des Primevères, chemin des Chênes, le Bardeau, rue des Paudins, voie des Paudins, chemin du Bas des Charonnes et la rue des Bas Musats II, rue des Coquelicots. |
| Malay-le-Grand (suite) | 2 | 2 - Salle de réunion de la Poste - 3 rue de la République | Electeurs de la rue de la République, rue du 4 Septembre, rue Suzanne Guichard, rue Alsace Lorraine, rue Victor Hugo suite (à partir du 1 sauf n° 2 et 4), rue des Ecoles, ruelle du Moulin, rue de Fréparoy, rue Godard, rue Marceau, rue Paul Bert, rue Gambetta, rue Henri Collinet, rue de la Liberté, rue Alphonse Baudin, rue de la Colmière, rue Danton, route de Maillot, rue Carnot, route de Noé, La Houssaye, Les Fleuris, la Mattre, les Tourbières, rue Pasteur, impasse des Grands Prés, chemin de Covéquelée, rue du Pont de Maillot, chemin Croix Sainte Marguerite, rue des Fossés et les personnes domiciliées en dehors de la commune. |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|-----------------|----------------|--|---|
| Maligny | 1 | Salle Lafarge (arrière de la mairie) | de Maligny |
| Menades | 1 | Salle de l'ancienne école, au rez-de-chaussée | de Menades |
| Méré | 1 | Foyer communal | de Méré |
| Mézilles | 1 | Foyer municipal, 15 route de Saint-Fargeau | du bourg |
| Michery | 1 | Salle des fêtes – Rue de la Place | de Michery |
| Migennes | 5 | 1 - Salle Valmy - 1 rue des Ecoles | rue Ambroise Paré - rue Ampère - rue Arago - Impasse Jean-Baptiste Molière - Impasse Blériot - Chemin de la Buvette aux Bois - rue Calmette et Guérin - Ferme de Chaumançon - rue Georges Clémenceau - allée Concordia - cité Cordier - rue Georges Courteline - Ecluse - rue des Ecoles - avenue Edouard Branly - avenue de l'Europe - rue Saint Exupéry - rue Flemming - allées des Frênes - rue Jules Guesde (côté impair du n° 1 au n° 41 / côté pair du n° 2 au n° 40) - rue Georges Guynemer - rue Henri Barbuse - rue Hippolyte Rossignol - allée de l'Industrie - rue Laennec - rue Lafayette (côté impair du n° 1 au n° 199) - rue François-Louis Landrin - rue Paul Langevin - rue du Pot Levé - place des Lilas - rue Dupré Luxembourg - rue Georges Mandel - rue Marie Marvingt - rue Maryse Bastié - rue Jean Mermoz - rue Olivier de Serre - rue Paul Painlevé - prolongement rue Pasteur - rue Pasteur Prolongée - rue des Pervenches - Impasse des Pervenches - rue Raymond Poincaré - Impasse Preblin - rue des Primevères - rue Jean Racine - rue du Quatre Septembre - place de l'Hôtel de Ville - rue des Violettes. |
| | | 2 - Bâtiment Enfance des Mignottes - 16 avenue des Cosmonautes | rue du Quatre Août 1789 - rue des Beuribaux - avenue Marcellin Berthelot (côté pair du n° 2 au n° 2002) - rue Colette - avenue des Cosmonautes (côté impair du début au n° 15 / côté pair du n° 2 au n° 14) - rue René Descartes - place de l'Egalité - rue Ferdinand Buisson - rue du Maréchal Ferrant - rue de la Fraternité - place Galilée - place Gambetta - rue André Gide - rue Jules Guesde (côté pair du n° 42 au n° 200 / côté impair du n° 43 au n° 199) - rue du Quatorze Juillet - rue La Bruyère - rue Lafayette (côté pair du n° 2 au n° 200) - rue Pierre Larousse (côté pair du début au n° 60 / côté impair du n° 1 au n° 59) - rue Ernest Lavisse - place de la Liberté - rue Jules Michelet - rue Olympe de Gouges (côté pair du n° 2 au n° 200) - rue Louis Pasteur - rue du Puits - rue Raymond Queneau - rue François Rabelais (côté pair du n° 2 au n° 200) - rue de la République - chemin du Réservoir - place George Sand - rue George Sand - rue du Quatre Septembre (côté impair du n° 37 au n° 199 / côté pair du n° 62 au n° 200) - rue Jules Verne - route de Villepied. |
| | | 3 – Salle Colette - 18 avenue des Cosmonautes | allée Claude Bernard - avenue Marcellin Berthelot (côté impair du n° 11 au n° 199) - rue Georges Brassens - rue Camille Desmoulins - rue Paul Cézanne - place du Commandant Charcot - rue Châteaubriand - avenue des Cosmonautes (côté impair du n° 17 au n° 199 / côté pair du n° 18 au n° 200) - rue Danielle Casanova - rue Georges Danton - rue Claude Debussy - place Alain Fournier - rue Alain Fournier - rue Paul Gauguin - rue du Général de Gaulle - allée Jean Giraudoux - rue Gracchus Babeuf - rue Henri Vincenot - rue Jean Macé - rue Pierre Larousse (côté pair du n° 62 au n° 200) - rue du Professeur Laubry - place du Professeur Laubry - allée Lavoisier - rue du Maréchal Leclerc - rue de la Liberté (côté impair du n° 25 au n° 199 / côté pair du n° 50 au n° 200) - rue Louise Michel - rue du Pasteur Martin Luther King - rue Henri Matisse - rue Maurice Audin - rue Maximilien Robespierre - rue Berthe Morisot - rue Jean Moulin - rue Normandie Niemen - rue Marie Noël - rue Olympe de Gouges (côté impair du n° 1 au n° 199) - rue Etienne d'Orves - rue Georges Pompidou - rue François Rabelais (côté impair du n° 1 au n° 199) - rue du Professeur Ramon - rue de la Résistance - allée Rosa Luxembourg - rue Ethel et Julius Rosenberg - rue Allendé Salvador - rue de Simmern - rue des Taissons - rue du 1er Régiment des Volontaires de l'Yonne - rue François Voltaire. |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|--------------------------|----------------|---|--|
| Migennes (suite) | 5 | 4 - Salle de l'Armançon - 25 rue Gabriel Cordier | allée des Acacias - rue Alapetite - impasse Alapetite - rue Albert Camus - rue Anatole France - rue Balzac - rue Paul Bert - rue Blanqui - rue Jean Bouin - rue du Buisson l'Oiseau - rue Chabanna - rue Pierre de Coubertin - rue du Dépôt - rue Denis Diderot - rue Edouard Vaillant - chemin de Fouchy - rue Gabriel Cordier - rue Gabriel Péri - rue Henri Surier - rue Hubert Giraud - rue Victor Hugo - rue La Fontaine - rue Léo Lagrange - rue Lamartine - rue Charles Lepère - place du Premier Mai - rue Mauclair - rue André Maurois - rue Eugène Moreau - rue Paul Nicolas - rue de la Chaume au Renard - rue Louis Riglet - rue Jules Rimet - rue Pierre Sémard - chemin de la Sous-Station - rue Paul Valéry - rue Paul Verlaine - rue du Manoir Yves. |
| | | 5 - L'Escale - Place François Mitterrand | rue Aristide Briand - rue Chevalier de la Barre - rue Louis barthou - rue de la Belle Idée - rue Berlioz - avenue Marcellin Berthelot (côté impair du n° 1 au n° 9) - impasse Lucien Bouillé - rue Frédéric Chopin - rue de la Comète - rue Pierre et Marie Curie - rue Etienne Dolet - rue Léo Ferré - rue Jules Ferry - rue Charles Gounod - place Henri Dunant - avenue Jean-Jacques Rousseau - avenue Jean Jaurès - rue Louis Juvet - rue Jules Massenet - rue Justin Ternuel - place Eugène Laporte - rue de la Liberté (côté impair du n° 1 au n° 23 / côté pair du n° 2 au n° 48) - rue du Huit Mai - place du dix-neuf Mars 1962 - rue Bonnet Matignon - rue Maurice Ravel - rue des Mignottes - place François Mitterrand - rue Mozart - rue de la Paix - rue Fontaine Pesant - rue Gérard Philippe - rue Pierre Picard - avenue du Port - rue de l'Avant Port - place de la République - rue Romain Rolland - place du Docteur Roux - avenue Roger Salengro - rue du quatre Septembre (côté impair du n° 1 au n° 35) - rue de Lattre de Tassigny - avenue des Tilleuls - rue Joël Vinot - rue Waldeck Rousseau - rue Emile Zola. |
| Molinons | 1 | Ancienne classe | de Molinons |
| Molosmes | 2 | 1 - Ecole | du Grand Virey |
| | | 2 - Mairie | de Molosmes |
| Montholon | 4 | 1 - Salle Multi activités – allée promenade des Anglais | de la commune déléguée d'Aillant sur Tholon |
| | | 2 – Mairie – 27 rue de l'Église | de la commune déléguée de Champvallon |
| | | 3 – Mairie – 52 rue du Milieu | de la commune déléguée de Villiers sur Tholon |
| | | 4 – Mairie – 2 route de Montargis | de la commune déléguée de Volgre |
| Monéteau | 4 | 1 - Salle du foyer Communal - 7, rue d'Auxerre | Electeurs des Rues Alexandre Dumas, d'Auxerre, des Caillottes, de la Chapelle, Colette, de la Commanderie, des Dumonts, Fernand Clas, Georges Sand, du Grand Hémont, du Gué de l'Épine, des Isles, Jean Mermoz, Louis Blériot, Marie Noël, Marcel Pagnol, de la Mouille, des Ormes, Pasteur, Pierre Curie, de la plaine des Isles, Romain Rolland, Saint-Exupéry, du Saule, du Thureau du Bar, du Carron, Pierre Larousse, Marguerite Duras Allées de Saint-Quentin, du Séquoia, de l'abbé Pierre, des Peupliers, de Montaigu Avenues de la Seiglée, de Saint Quentin Impasses Saint-Père, des Cerisiers, du Gué de l'Épine, des Vergers Hameau des Archies Château Colbert |
| Monéteau (suite) | 4 | 2 - Salle du foyer communal - 7, rue d'Auxerre | Electeurs des rues : Rues de l'Abreuvoir, d'Auvergne, de Bourgogne, de Bretagne, de Champagne, de Chemilly, des Chopines, des Ecoles, de l'Ermitage, de Franche-Comté, de la Gare, des Grillottes, du Gué de Souleau, des Guenelles, de Gurgy, de la Libération, du Nivernais, de l'Orléanais, de la Résistance, de Seignelay, du Terrier Blanc, de Thizouailles, de Verdun, de la Côte renard Allée de l'Ermitage Avenues de la Garenne, de l'Ile de France Impasse des Guenelles |
| | | 3 - Salle du foyer Saint-Cyr, Place de l'Eglise | Electeurs des rues de la rive gauche |
| | | 4 - Salle du foyer Rural à Sougères-Sur-Sinotte | Electeurs de Sougères-Sur-Sinotte et du hameau de Pien |
| Montigny-la-Resle | 1 | Salle Gratto – 5 rue Gratto | de Montigny-la-Resle |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|------------------------------|----------------|---|---|
| Montréal | 1 | Ecole Elémentaire | de Montréal |
| Moulins-en-Tonnerrois | 1 | Salle de l'ancienne école | de Moulins-en-Tonnerrois |
| Neuvy-Sautour | 1 | Salle des fêtes, cour de la mairie | de Neuvy-Sautour |
| Nitry | 1 | Foyer socio-culturel – place de la république | de Nitry |
| Noyers-sur-Serein | 1 | Hall de la mairie | de Noyers-sur-Serein et les hameaux de Puits-de-Bon, Vaucharme le Bas, Vaucharme le Haut, Grange Neuve et Ferme les Perès |
| Ouagne | 2 | 1 - Mairie d'Ouagne | de la commune d'Ouagne |
| | | 2 - Salle des fêtes - 2 Rue des Bernardins | de la commune associée de Chastenay |
| Pacy-sur-Armançon | 1 | Petite salle communale – 29 grande rue | de Pacy-sur-Armançon |
| Pailly | 1 | Ecole communale désaffectée | de Pailly |
| Parly | 1 | Salle polyvalente | de Parly |
| Paron | 4 | 1 - Mairie | Brémonts (Rue des) - Commerces (Rue des) - Convention (Boulevard de la) - Pierre Curie (Rue) - Ducrot (Rue) - L'artisanat (Rue de) - Port (Chemin du) - Saint Bond (Rue de) - Fraternité (Place de la) - Bas de Saint Bond (Rue du) - Cécile De Marsangy (Rue) - Paix (Avenue de la) - Jean Jaurès (Avenue) - Saint Ménard (Rue) - Haut De L'echelotte (Impasse du) - Chanteprime (Rue) - Nemours (Rue de) - Haut De L'echelotte (Rue du) - L'echelotte (Passage de) - Bellevue (Impasse) - Aristide Briand (Avenue) - Petite Chèvre (Rue de la) - Mont Saint Bernard (Rue du). |
| | | 2 - Groupe Scolaire Paul Bert – 63 rue Paul Bert | Bocotte (Rue de la) - Bruyères (Rue des) - Clos (Rue du) - Colette (Rue) - Claude Debussy (Rue) - Henri Dunant (Rue) - Fontaine (Rue de la) - Haute (Rue) - Liberté (Avenue de la) - Parmentier (Rue) - Pompe (Rue de la) - Verte (Rue) - Paul Langevin (Rue) - Pierre Larousse (Rue) - Paul Lhioeau (Rue) - Beauregard (Rue de) - Pasteur (Rue) - Jules-ferry (Rue) - Paul-bert (Rue) - Cheval Blanc (Rue du) - Montargis (Route de) - L'église (Place de) - Paillons (Rue des) - L'ancienne Gare (Rue de) - Chateau D'eau (Rue du). |
| | | 3 - Groupe Scolaire Calmette | Bouleaux (Rue des) - Cerisiers (Rue des) - Acacias (Rue des) - Dauges (Lieu-dit les) - Arcades (Allée des) - Genêts (Rue des) - Mail Richelieu (Rue du) - Poternes (Rue des) - Provendiers (Route des) - Puits (Route des) - Rotonde (Rue de la) - Bel Air (Place) - Tilleuls (Rue des) - Mission (Lieu-dit la) - Unvers (Lieu-dit) - Chesnoy (Lieu-dit le) - Croissants (Route des) - Aristide Briand (Avenue) - Stade (Avenue du) - Louis Lefort (Rue) - Mail Des Charmes (Rue du) - Pierre Etienne Guyot (Rue) - Edme Pierre Chauvot De Beauchene (Avenue) - Auguste Vaudoux (Rue) - Desire Neveu (Rue). |
| | | 4 - Centre de Loisirs | Mission (Route de la) - des Pierris (Rue) - Rû Couvert (Avenue du) - Haut Des Fondrieres (Rue du) - Fleuris (Lieu-dit les) - Gallots (Lieu-dit les) - Du Guignier (Rue) - Docteur Ragot (Rue du) - Des Replats (Rue) - Maurice Roy (Rue) - Docteur Ardoin (Rue du) - Docteur Roux (Rue du) - Professeur Ramon (Rue du) - Docteur Calmette (Rue du) - Jules-ferry (Rue) - de Saint Bond (Rue) - Marniere (Impasse de la) - Vieilles Vignes (Impasse des). |
| Paroy-en-Othe | 1 | Salle polyvalente | de Paroy-en-Othe |
| Paroy-sur-Tholon | 1 | Foyer communal – 12 rue de la croix Rebourg | de Paroy-sur-Tholon |
| Perceneige | 1 | Mairie de Villiers-Bonneux | de Villiers-Bonneux, Grange-le-Bodage, Plessis-du-Mée, Courceaux, Sognes, Vertilly |
| Percey | 1 | Salle des fêtes | de Percey |
| Perrigny | 1 | Salle des Mariages – Place de la Mairie | de Perrigny |
| Poilly-sur-Tholon | 2 | 1 - Salle des fêtes | du bourg et du hameau de Sarrigny |
| | | 2 - Salle de réunion de l'ancien musée Machavoine | des hameaux de Bleury, d'Auvergne, de Luchy et de Marnay, Moulin de Marnay |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|------------------------------|----------------|---|---|
| Pont-sur-Yonne | 2 | 1 - Salle des fêtes de Pont-sur-Yonne en centre ville | Avenue Aristide Briand – Avenue des Cerisiers – Avenue Georges Clémenceau – Chemin Blanc - Chemin du buisson Carré – Cité de l'Aqueduc – Cité des Fleurs – Hameau Les Goûts – Hameau Miremy (Rue Principale) – Hameau Vaugouret (Rue de la Petite Montagne) – Hameau Vaugouret (Rue de l'Ancienne Mare) – Hameau Vaugouret (Rue de Vaugouret) – Le Thureau Gorlin – Lieu dit La Terre aux Pots – Route de Fossoy – Rue Bisson – Rue Charles Gounod – Rue Claude de Bussy – Rue Colette – Rue de la Fosse du Cierge – Rue de la Rose – Rue de Miremy – Rue de Plaisance – Rue Delphin Huyard – Rue Denis Vaillant – Rue des Dahlias – Rue des Fossés – Rue des Renardières Rue du Buisson Carré – Rue du Docteur Strass – Rue du Fond de la Croix – Rue du fond du Ravillon – Rue du Haut du Ravillon – Rue du Professeur Ramon – Rue du Ravillon – Rue Etienne Descourts – Rue Fernand Loirat – Rue Georges Bizet – Rue Jules Verne - Rue Maurice Ravel - Rue Paul Rouif – Rue Pierre Larousse – Rue Saint Jean – Rue Vauban – Rue Victor Hugo |
| | | 2 - Salle des fêtes de Pont-sur-Yonne en centre ville | Avenue du Général Leclerc – Boulevard Des Buttes – Chemin de Gisy – Chemin de Halage – Chemin de la Cour Notre Dame – Chemin Rural 51 (Rue du Fond Ravillon) – Ecole Paul Bert – EHPAD – Faubourg de Villeperrot – Impasse Challe – Impasse des Jardins – Le Thureau – Le Thureau Gourlin – Lieu dit Hurlevent – Lieu dit la Pente du Petit Bois – Lieu dit Les Basses Veuves – Place Bellevue – Place du 19 Mars 1962 – Place Eugène Petit – Place Lamy – Quai de la République – Quai des Veuves – Quai Nicole de Vères – Route de Bray – Route de de Paris – Rue Auguste Renoir – Rue Carnot – Rue Charles Préau – Rue Claude Monet – Rue de Bourdeau – Rue de la Gare – Rue de la Pêcherie – Rue de la Petite Vitesse – Rue de la Résistance – Rue de l'Ancienne Poste – Rue de l'Eglise – Rue de l'Hôtel de ville – Rue de l'Yonne – Rue des Amoureux – Rue des Bourguignons – Rue des Lanceurs de Pierres – Rues des Saules – Rue des Tournelles – Rue des Tuileries – Rue du Château – Rue du Docteur Richard – Rue du Gatinais – Rue du Guichet – Rue du Moumin à vent - Rue du Pont – Rue du Presbytère – Rue du Pressoir – Rue du Rempart – Rue du Sapin Creux – Rue François Bernier – Rue Gambetta – Rue Marie Noël – Rue Pasteur – Rue Pasteur Prolongée – Rue Paul Bert – Rue Paul Cézanne – Pierre Banry |
| Pourrain | 1 | Salle des associations, rue vau de la chapelle | de Pourrain |
| Pregilbert | 1 | Salle des fêtes | de Prégilbert |
| Roffey | 1 | Foyer Communal | de Roffey |
| Sainpuits | 1 | Salle de classe (au rez-de-chaussée) | de la commune de Sainpuits |
| Saint-Agnan | 1 | Salle de l'ancienne classe primaire | de Saint-Agnan |
| Saint-Bris-le-Vineux | 2 | 1 - Local communal « Maison Rose » | du bourg |
| | | 2 – Ancienne école du hameau de Bailly | du hameau de Bailly |
| Saint-Clément | 3 | 1 - Salle des fêtes - Place de l'Eglise | Electeurs de : rue de la république, rue de Paris, Place de l'Eglise, rue Jean Mermoz, impasse Albert Camus, rue Marie-Noël, rue André Berthet, rue de la Gaillarde, Allée Ste Geneviève, Cité Pont-à-Mousson, Chemin Tortu, rue des Fondrières, rue Paul Doumer, rue Joliot Curie, rue de la Fontaine d'Azon, rue du Parc, rue Saint-Exupéry, impasse Charles Peguy, Place de l'Europe, Ferme du Popelin, impasse Sennepie, rue des Noues Bouchardes, rue des Noues. |
| | | 2 - Salle des fêtes - Place de l'Eglise | Electeurs de : rue Jean Jaurès, rue Jules Ferry, rue Jean Moulin, rue Professeur Ramon, rue Pasteur, rue du Port, rue Colette, rue des Acacias, rue de Paradis, Allée des Fleurs, Allées des Alouettes, rue Lamartine, rue Victor Hugo, rue des Vignes, rue Colbert, rue Vauban, rue des Queues Chats, rue Suzanne Guichard (du 21 au 37 et du 18 au 50), rue de la Ballastière (du 17 au 39 et du 18 au 40) |
| Saint-Clément (suite) | 3 | 3 - Mairie - 35 rue du Général Leclerc | Electeurs de : rue Henri Vincenot, rue Jean Cousin, rue du Popelin, rue Calmette, Village Calmette, Chemin des Contrebandiers, rue Athanase Clouzard, rue Gambetta, rue Général Leclerc, Place des Héros, rue Moïse Lefier, rue du Tacot, Rue Charles de Gaulle, rue Georges Clémenceau, impasse Voltaire, rue Paul Bert, impasse Henri Dunant, rue d'Heuré, rue des Basses Plantes, Hameau d'Heuré, impasse Marcel, rue de la Ballastière (du 1 au 15 et du 2 au 16), rue Suzanne Guichard (du 1 au 19 et du 2 au 16) |
| Sainte-Colombe | 1 | Local de la Mairie – Rez-de-Chaussée | de Sainte-Colombe |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|-----------------|----------------|---|--|
| Saint-Fargeau | 2 | 1 - Mairie de Saint-Fargeau | de Saint-Fargeau |
| | | 2 - Mairie de Septfonds | de la commune de Septfonds |
| Saint-Florentin | 4 | 1 - Salle du Conseil Municipal | Basse Du Rempart (Rue) - Souvenir (PLace du) - Prieuré (Ruelle du) - Chèvre (Rue de) - Saint-claude (Rue) - Collège (Rue du) - Sainte Colombe (Rue) - Charles Cormont (Impasse) - Pierre Coudry (Rue) - Courquillon (Rue du) - Courquillon (Ruelle du) - Faubourg D'aval (Rue du) - Claude Debussy (Rue) - Claude Debussy (Impasse) - Dilo (Rue) - Dilo (PLace) - L'eglise (PLace de) - Fontaines (PLace des) - Pont Aux Larrons (Rue du) - Général Leclerc (Avenue du) - Manège (Rue du) - Saint-martin (Rue) - Montante (Rue) - Louis Dubost (PLace) - Montarmance (Rue) - Moulin Neuf (Rue du) - Poterne (Rue de la) - Prieuré (Rue du) - Puits (Rue du) - Terrasse (Rue de la) - Tertre (Rue du) - Turquin (Ruelle) - Giuseppe Verdi (Rue) - Giuseppe Verdi (Impasse) - Edmond Verollet (PLace) - L'hotel De Ville (Rue de) - Guimbarde (Rue de la) - Guimbarde (Ruelle de la) - Halle (Rue de la) - Halle (PLace de la) - Jossier (Rue) - Juifs (Rue des) - Jules Lancôme (Rue) - Landrecies (Rue) - Perrets (Chemin des) - Chanteloups (Rue des) - Capucins (Rue des) - Colombier (Impasse du) - Caillotte (Impasse de la) - Chanteloups (Ruelle des) - Tanneries (Ruelle des) - Hallage (Chemin du) - Stade Jean Lancray (Stade) - L'abreuvoir (Rue de) - Robert Gourmand (PLace) - Moulin Poulet (Lieudit le) - Saint-roch (Impasse) - Vernée (Promenade de la) - Gaston Gallimard (Rue). |
| | | 2 - Sous-sol du restaurant scolaire - salle 2 | Romaine (Voie) - Rosiers (Chemin des) - Saunière (Rue de la) - Communes (Hameau des) - L'armélie (Rue de) - Pierre De Coubertin (Rue) - Décourtive (Rue) - Faubourg Dilo (Rue du) - Donjon (Rue du) - L'est (Rue de) - Antoine De Saint-exupéry (Rue) - Georges Forgeron (Rue) - Charles Laubry (Rue) - Loups (Rue des) - D'en Bas (Rue) - Martineaux (Chemin des) - Faubourg Saint-martin (Rue du) - Martineaux (Impasse des) - 19 Mars (Avenue du) - Jean Mermoz (Rue) - 11 Novembre (Rue du) - Têtes D'or (Lotissement les) - Louis Pasteur (Rue) - Haut Des Perrières (Lieudit le) - Plantes (Rue des) - Faubourg Du Pont (Rue du) - Prairie (Rue de la) - Sur Les Prévenchères (Lieudit) - Haie Putot (Lieudit la) - Troyes (Route de) - Venizy (Route de) - Gare (Avenue de la) - Charles De Gaulle (Rue) - Genève (Avenue de) - Parc Du Génie (Rue du) - Gouttières (Rue des) - Reine Et Guillaumet (Rue) - Camille Hermelin (Rue) - Maréchal Juin (Rue du) - Moulin De Montléu (Chemin du) - Maréchal Lyautey (Rue du) - Montléu (Hameau de) - Perrières (Rue des) - Prévacherots (Chemin des) - Drillons (Hameau des) - Beugnon (Route de) - Bétbeder (Square) - Petit Champlandry (Hameau du) - Grand Champlandry (Hameau du) - Jean Mermoz (Impasse) - Champlandry (Route de) - Prés Vacherots (Square des) - Prés (Rue des) - Burellerie (Hameau de la) - Vignes (Rue des) - Helene Boucher (Rue) - Port (PLace du). |
| | | 3 - Sous-sol du restaurant scolaire - salle 1 | Maurice Ravel (PLace) - Auguste Renoir (Rue) - Auguste Rodin (Rue) - Auguste Rodin (Square) - George Sand (Allée) - Robert Schuman (Rue) - Claude Simonnot (Rue) - L'argonne (Rue de) - Frères Chignardet (Rue des) - Georges Clémenceau (Rue) - Raymond Clérin (Rue) - Colette (Allée) - Conches (Impasse des) - Pierre Corneille (Rue) - Corot (Rue) - Corot (Square) - L'île De France (Rue de) - Garats (Lieudit les) - D'avrolles - Cd 905 (Route) - F.a Bartholdi (Rue) - Toulouse Lautrec (Rue) - Maison Blanche (Route de la) - Maladrerie (Rue de la) - Marie Noël (Rue) - Matisse (Rue) - Matisse (Square) - Just Meisonasse (Rue) - André Messenger (Rue) - Molière (Rue) - Mozart (Rue) - Mozart (PLace) - Jean Racine (Rue) - Gaston Ramon (Rue) - Raphaël (Square) - Eugène Sue (Rue) - Trécey (Square de la) - Verdun (Rue de) - Zeltzingen (Rue de) - Gauguin (Rue) - Gauguin (Square) - Charles Gounod (Rue) - Président Kennedy (Rue du) - L'europe (Avenue de) - D'avrolles (Rue) - Raphael (Rue) - Pommier Janson (Résidence) - Champagne (Rue de) - Bourgogne (Rue de) - 8 Mai 1945 (Avenue du) - Lamartine (Rue) - Pommier Janson (Square). |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---------------------------------------|----------------|--|---|
| Saint-Florentin (suite) | 4 | 4 - Mairie d'Avrolles | Roches (Rue des) - Maison Rouge (Lieudit la) - Soufflot (Rue) - Chenin (Rue de) - Ferme De Crecy (Lieudit la) - Passage À Niveau-crécy (Passage) - Croix Grangis (Chemin de la) - À Dieu (Rue) - À Dieu (Ruelle) - Duchy (Hameau de) - Fêtes (PLace des) - Mont Avrolot (Lieudit le) - Fontaine (Rue de la) - Fossés (Rue des) - Frévaux (Hameau de) - Grand Frévaux (Hameau du) - Petit Frévaux (Hameau du) - Gains (Rue des) - Lavoir (Rue du) - Marronniers (PLace des) - Etienne Finot (Rue) - Maurice Néron (Rue) - Saint-pierre (Rue) - Glycines (Rue des) - Camp De Barcena (Rue du) - L'hermitage (Hameau de) - Duchy (Ecluse de) - Chauvot (Rue) - Sainte-béate (Rue) - Bruyères (Rue des) - Beauvais (Impasse) - Duchy (Domaine de) - Chateau D'eau (Rue du) - Petit Pre (Impasse du) - Pressoir (Rue du) - Foulon (Lieudit du) - Forsithyas (Rue des) - Marronniers (Rue des). |
| Saint-Georges-sur-Baulches | 4 | 1 - Centre Culturel - Place Georges Pompidou | Allée d'Athènes, rue de Bonn, rue de Bruxelles, Centre Commercial, allée de Copenhague, allée de Diez, rue de Dublin, rue de l'Egalité, avenue de l'Europe, place de l'Europe, Résidence de l'Europe, allée de Grenon, boulevard de la Guillaumée, rue de La Haye, allée de Little Aston, rue de Londres, rue du Luxembourg, Square Jean Monnet, rue de Montboulon, route de Montboulon, ferme de Montboulon, Le Moulin, rue du Mouin, allée d'Oslo, rue de Rome, rue de Rome prolongée, rue du Stade, rue de Strasbourg. Lotissement Le Château : avenue du Château, allée du Château de Grandchamp, allée du Château de Maulnes, allée du Château de Prunoy, allée du Château de Vallery, allée du Château de Ratilly |
| | | 2 - Centre Culturel - Place Georges Pompidou | Allée d'Alsace, allée d'Anjou, avenue des Ardilles, allée d'Artois, allée d'Auvergne, avenue d'Auxerre, avenue du Berry, rue de Bourgogne, rue de Champagne, chemin des Coudrillons, allée des Coudriers, rue François Fèvre, allée des Grandes Rayes, allée de l'I.M.E, avenue Ingres, rue de Lamsheim, rue du Languedoc, avenue de Lorraine, allée du Morvan, avenue de Normandie, allée du Périgord, rue de Picardie, allée de Provence, allée de Quercy, allée du Roussillon, allée de Saintonge, place de Savoie, Rampe Sainte Geneviève, route de Toucy |
| | | 3 - Centre Culturel - Place Georges Pompidou | Chemin de l'Abreuvoir, allée de l'Agréau, route de Bréandes, rue des Champs Bardeaux, chemin de Celle, rue de Celle, chemin des Champs Plateaux, allée de Cléon, avenue du Cormier, rue du Cousin, rue de l'Eglise, rue de la Gare, rue Général de Billy, rue Georges Pompidou, allée de la Génotte, chemin Heurtebise, Le Petit Bois, allée de l'Ocre, allée de l'Orcière, allée de l'Oreuse, route de Perrigny, Résidence Le Saussis, rue du Serein, allée de la Sinotte, rue du Tholon, rue de la Tour, allée des Sablons, rue du Thureau, Résidence Le Village, ZA les Champs Casselins, rue Mozart, Impasse Mozart |
| | | 4 - Centre Culturel - Place Georges Pompidou | Route d'Aillant - avenue des Bleuets, rue Boileau, Ferme de Bonpain, rue de Bonpain, Domaine et chemin de Bonpain, allée Buffon, rue des Cailloux, chemin des Cailloutis, rue des Champs St Eusèbe, rue de Chantereine, allée du Château, route de Chevannes, Grande rue, allée la Bruyère, allée la Fontaine, avenue des Lilas, rue de Lindry, avenue de la Paix, Ferme des Renards, rue des Roses, rue Saint Exupéry, rue des Tilleuls, rue des Vergers, rue des Vignes, allée des Vignes de Bonpain |
| Saint-Julien-du-Sault | 2 | 1 - Foyer des aînés, place de la mairie | domiciliés dans le centre ville |
| | | 2 - Mairie annexe | dans les hameaux et autres |
| Saint-Martin-des-Champs | 1 | Foyer municipal – place de l'église | de Saint Martin des champs |
| Saint-Martin-du-Tertre | 2 | 1 - Salle polyvalente | Centre Aere - Chemin D'argent - Route De Courtois - Rue De La Petite Chevre - Route De Nailly - Route De Voulx 02 - Route De Voulx 04 - Route De Voulx 06 - Route De Voulx 08 - Chemin Des Acacias - Ruelle Des Bœufs - Rue Des Bons Amis - Rue Des Bremonts - Rue Des Celliers - Rue Des Charmes - Rue Des Colonnes - Rue Des Lilas - Chemin Des Marronniers - Rue Des Sublaines - Rue Du Clos Romain - Sentier Du Clos Romain - Rue Du Midi - Rue Edouard Jeubert - Chemin Gde Montagne - Grande Ruelle - Rue Henri Vincenot - Rue Jules Ferry - Les Caves - Les Joigneaux - Cité Oury - Rue Pointe A L'aiguillon - Rue Rene Froissard - Rue Rene Millereau - Chemin Vert |
| Saint-Martin-du-Tertre (suite) | 2 | 2 - Salle polyvalente | Rue Albert Camus - Rue Chaude - Rue De L'eglise - Rue De La Place - Impasse De La Rue Chaude - Rue Des Caves - Rue Des Charmes Les Caves - Route Des Glaciers - Rue Des Hauts Glaciers - Place Du 19 Mars 1962 - Sentier Du Centre - Rue Du Chaudron - Impasse Du Chaudron - Rue Du Chene - Rue Du Ravin - Place Emile Loubet - Ferme Des Glaciers - Grande Rue - Rue Romain Rolland - Rue Saint Exupery - Route Voulx - Rue Des Hugues |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---|--|--|--|
| Saint-Martin-sur-Armançon | 1 | Salle des fêtes au rez-de-chaussée | de Saint-Martin-sur-Armançon |
| Saint-Maurice-le-Vieil | 1 | Salle socio-culturelle | de Saint-Maurice-le-Vieil |
| Saint-Sérotin | 1 | Salle des fêtes | de Saint-Sérotin |
| Saint-Valérien | 1 | Foyer socio-culturel - 5, rue Georges Bouilly | de Saint-Valérien |
| Sauvigny-le-Bois | 1 | salle communale « la sall'vinienne » - 3 rue du Crot Courtois | de Sauvigny-le-Bois |
| Seignelay | 2 | 1 - Foyer municipal | de Seignelay (suivant l'ordre alphabétique) |
| | | 2 - Foyer municipal | de Seignelay (suivant l'ordre alphabétique, à partir de LOU) |
| Sens | 18 | 1 - Hôtel de Ville (salle des mariages) - 100 rue de la République | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue de la République - la place Jean Jaurès - le boulevard du Mail - la place des Héros - le boulevard du 14 juillet |
| | | 2 - Ecole du Jeu de Paume (Gymnase) - 63 bd du Mail | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue d'Alsace Lorraine - la rue du Puits de la Chaîne (exclue) - la rue des Arènes (exclue) - la rue Marcelin Berthelot (exclue) - le boulevard de Verdun - le boulevard Winston Churchill - le boulevard Maréchal Foch - la rue de la Planché Barrault - la rue René Binet - la rue Tivoli - le boulevard du 14 juillet (exclu) - la place des Héros (exclue) |
| | | 3 - Ecole du Jeu de Paume (Gymnase) - 63 bd du Mail | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : le boulevard de Verdun (exclu) de la rue Victor Guichard à la rue de la Pépinière - la rue de la Pépinière (exclue) - la rue des Francs Bourgeois - la rue du 89ème R.I. (incluse) - la rue Camille Matignon - la rue Général Delestraint - le chemin de Sainte-Béate - la limite Est de la Commune - la rue du 19 mars 1962 - le boulevard de Verdun de la rue du 19 Mars 1962 à la rue Marcelin Berthelot - la rue Marcelin Berthelot - la rue des Arènes (incluse) la rue du Puits de la Chaîne - la rue d'Alsace Lorraine (exclue) - le boulevard du Mail (exclu) |
| | | 4 - Ecole maternelle des Chaillots - 28 rue de la Pépinière | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue Victor Guichard - la limite Nord de la commune - la limite Est de la commune - une ligne fictive reliant le chemin de Sainte-Béate - le Chemin de Sainte-Béate - la rue du Général Delestraint - la rue Camille Matignon - la rue du 89ème R.I. - la rue des Francs Bourgeois - la rue de la Pépinière (incluse) - le boulevard de Verdun de la rue de la Pépinière à la rue Victor Guichard |
| | | 5 - Ecole maternelle Aristide Briand - 25 rue Charles Guérin | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue du Général Leclerc - l'avenue Georges Pompidou - la limite Nord de la Commune - la rue Victor Guichard - la Place Jean Jaurès (exclue) |
| | | 6 - Hôtel de Ville (salle du Conseil) - 100 rue de la République | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la Grande Rue - la rue Beaufort - la rue André Gateau - le Boulevard Maupéou - le quai Docteur Albert Schweitzer - le quai de Nancy - la limite Nord de la Commune - l'avenue Georges Pompidou - la rue Général Leclerc - la rue de la République |
| | | 7 - Ecole maternelle Bellocier - 7 rue de l'Ile d'Yonne | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue de l'Ecrivain (exclue) - le Cours Tarbé (exclu) - le rivièrè d'Yonne - la limite Sud-Ouest de la Commune - la rue Cécile de Marsangy - la rue Emile Zola - le quartier de l'Ile d'Yonne - le quai Jean Moulin - le boulevard Maupéou (exclu) - la rue Beaufort (exclue) |
| | | 8 - Ecole maternelle Bellocier - 7 rue de l'Ile d'Yonne | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : l'Ouest de la rivièrè d'Yonne et de la Fausse Rivièrè - la rue Cécile de Marsangy (exclue) - la rue Emile Zola (numéros impairs exclus du n° 47 au n° 49) |
| | | 9 - Ecole maternelle Cours Tarbé - 24 Cours Tarbé | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue Général Dubois - le boulevard de la Liberté (exclu) - la rue Eugène Delaporte - la rue Champbertrand - le Chemin de Saint-Paul à Rosoy - la limite Sud de la Commune - la rivièrè d'Yonne - le Chemin de Halage - le quai du Petit Hameau - le Cours Tarbé |
| 10 - Ecole maternelle Cours Tarbé - 24 Cours Tarbé | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue Général Dubois - la rivièrè Linge - l'avenue de Sénigallia - la RN6 côté pair - la limite Sud de la Commune - le Chemin de Saint-Paul à Rosoy (exclu) - la rue Champbertrand (exclue) - la rue Eugène Delaporte (exclue) - le boulevard de la Liberté | | |
| 11 - Ecole Charles Michels - 22 rue Charles Michels | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue de la République - la rue du Général de Gaulle - l'avenue de Senigallia - la rivièrè Linge jusqu'au Moulin à Tan - une ligne fictive reliant la limite du Moulin à Tan à la rue Général Dubois - la rue Général Dubois exclue - le Cours Tarbé exclu - la rue de l'Ecrivain - la Grande rue (exclue) | | |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---|----------------|---|--|
| Sens (suite) | 18 | 12 - Salle des fêtes - 58 rue Binet | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : le boulevard du 14 juillet - la rue de Tivoli - la rue René Binet - le boulevard Général Sarraill - le boulevard Président Kennedy - la rue Général de Gaulle |
| | | 13 - Salle des fêtes - 58 rue Binet | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : l'avenue Sénigallia - le boulevard Président Kennedy (exclu) - le boulevard Général Sarraill (exclu) - la rue René Binet - la route de Maillot - la limite Sud-Est de la Commune |
| | | 14 - Ecole Jules Ferry - 7 rue Saint Pierre le Vif | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue de la Planche Barrault - le boulevard Maréchal Foch - l'avenue de Lorrach du n°2 jusqu'à la ligne de chemin de Fer de Sens à Troyes - la ligne de Chemin de Fer de Sens à Troyes - la limite Est de la commune - la route de Maillot - la rue René Binet |
| | | 15 - Ecole Jules Ferry - 7 rue Saint Pierre le Vif | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : le boulevard Winston Churchill - le boulevard de Verdun de la rue Alsace Lorraine à la rue du 19 mars 1962 - la rue du 19 mars 1962 - la rue de la Compagnie Ferry - la place Lech Walesa (exclue) - la rue Maréchal de Lattre de Tassigny - la promenade des Champs-Plaisants - l'avenue de Lorrach - le boulevard Maréchal Foch |
| | | 16 - Ecole maternelle des Beaumonts - 3 rue des Beaumonts | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la rue Maréchal de Lattre de Tassigny (exclue) - la place Lech Walesa - la rue de a Compagnie Ferry - la rue du 19 mars 1962 de la rue de la Compagnie Ferry à la limite Est de la commune - la limite Est de la commune - le chemin des Chênes Bertin - le boulevard Georges Clémenceau exclu du chemin des Chênes Bertin à la rue Edmond Michelet - la rue Edmond Michelet - la rue de Rome - l'avenue de la Marne de la rue de Rome à la rue de Londres - la rue de Londres |
| | | 17 - Ecole maternelle Pierre Larousse - 2 rue Edmond Michelet | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la promenade des Champs-Plaisants - le centre commercial des Champs-Plaisants - la rue Maréchal de Lattre de Tassigny exclue - la rue de Londres (exclue) - l'avenue de la Marne de la rue de Londres à la rue de Rome - la rue de Rome - la rue Edmond Michelet - le boulevard Georges Clémenceau de la rue Edmond Michelet au chemin des Chênes Bertin - le chemin des Chênes Bertin jusqu'à la déviation RN5 - la déviation RN5 - la rue des Grahuches (exclue) - le boulevard Georges Clémenceau - la rue des Grahuches à l'avenue de l'Europe - l'avenue de l'Europe |
| | | 18 - Ecole maternelle Paul Bert -- rue François Mauriac | Electeurs domiciliés dans le quartier délimité par : la ligne de chemin de Fer de Sens à Troyes - la promenade des Champs-plaisants - l'avenue de l'Europe (exclue) - le boulevard Georges Clémenceau de l'avenue de l'Europe à la rue des Grahuches - la rue des Grahuches - la rue des longues raies - le chemin des Chênes Bertin à partir de la déviation RN5 et son prolongement - la limite Est de la commune - le chemin rural n°43 - la rue des Hauts Musats - le chemin rural n°42 - la limite de la commune |
| Sépaux-Saint-Romain (Commune nouvelle) | 1 | Mairie - 14 Grande rue (89116 – Sépaux) | de la commune nouvelle Sépaux - Saint-Romain |
| Serbonnes | 1 | Salle des fêtes | de Serbonnes |
| Sergines | 1 | Salle du Club - 7 rue de l'Hôtel de ville | de Sergines |
| Sièges (les) | 1 | Salle des fêtes | de la commune des Sièges |
| Sommecaise | 1 | Foyer communal - 12 Rue de l'Eglise | de Sommecaise |
| Soucy | 1 | Salle des fêtes, rue Victor Guichard | de Soucy |
| Sougères-en-Puisaye | 1 | Mairie | du bourg et du hameau de Fougilet |
| Stigny | 1 | Salle des Anciens - 6 bis rue de Moncelot | de Stigny |
| Talcy | 1 | Salle des fêtes | de Talcy |
| Tanlay | 3 | 1 - Mairie de Tanlay | de Tanlay |
| | | 2 - Salle du centre de loisirs de Commissey | de la commune associée de Commissey |
| | | 3 - Mairie de Saint-Vinnemer | de la commune associée de Saint-Vinnemer |
| | | 1 - Mairie - 3 route de Sens | de Thorigny-sur-Oreuse |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|---------------------|----------------|--|---|
| Thorigny-sur-Oreuse | 4 | 2 - Mairie de Fleurigny - 3 rue de la Mairie | de Fleurigny |
| | | 3 - Mairie de Vallières - 1 rue du 19 mars 1962 | de Vallières |
| | | 4 - Mairie de Saint-Martin-sur-Oreuse - 3 rue du Tau | de Saint-Martin-sur-Oreuse |
| Thury | 1 | Salle de l' Aquarium | de Thury |
| Tonnerre | 4 | 1 – Espace Marland- Rue François Mitterand | ruelle de l'Abreuvoir - rue de l'Ancien Collège - rue Armand Colin - rue du Général Campenon - rue Claude Aillot - rue François Mitterand - ruelle de la Comédie - rue Dame Nicole - place Edmond Jacob - rue de la Fosse Dionne - rue des Fossé Jean Garnier - rue de la Gare - la Gare S.N.C.F - rue du Grenier à Sel - ruelle de l'Homme Armé - rue de l'Hôtel de Ville - impasse Jean Carré - rue Jean Ganier - route de Junay - rue du Moulin - ruelle du Moulin - ruelle du Moulon - rue du Pâtis - rue de la Pelleterie - rue du Pré Saint Adrien - place de la République - rue de la République - ruelle de la République - ruelle du Saint Esprit - rue Saint Nicolas - rue Saint Pierre - rue des Tanneries - rue des Guinandès - chemin des Minimes - ruelle des Tanneries - centre hospitalier - fondation Pompidou - place Marguerite de Bourgogne - rue de la Santé - rue de l'Hôpital - rue des Fontenilles - rue du Pont - rue du Prieuré - rue du Puits de la Brosse - ruelle du cours - place de la Gare - ruelle du Tour de Ronde - chemin des Jumériaux |
| | | 2 – Conservatoire de musique – Rue Vaucorbe | rue des Lices - Tarte Maillet - rue des Vals Profondes - chemin du Val Tiercelin - chemin du Vaucoupeau - rue Neuve - rue Vaucorbe - impasse Vaucorbe - boulevard Vaucorbe - rue des Gerbes d'Orge - rue de la Thébaïde - rue de Pantin - rue de la Varence - boulevard Saint Michel - rue Saint Michel - rue du Faubourg Saint Michel - montée de Saint Michel - rue de Lattre de Tassigny - Abbaye Saint Michel - chemin des Comes - chemin des Gerbes d'Orge - route d'Auxerre - ferme de Bel Air - ferme de l'Ermitage - chemin de la Glacière - chemin de Bel Air - chemin des Vieux Châteaux - place Charles de Gaulle - chemin de Champboudon - chemin du Vieux Champboudon - Ancienne Route d'Auxerre - Chemin des Vals Profondes - Boulevard Georges Lemoine - Rue des Barres - Rue du Doyenné - Rue Georges Pompidou - Rue Pasteur - Rue Rougemont - Ruelle du chemin de ronde |
| | | 3 - Gymnase Abel Minard - Rue Abel Minard | rue Abel Minard - rue des Bridennes- route des Brions - avenue de Champagne - cité E.D.F le Petit Béru - route de Dijon - rue du Docteur Marion - écluse d'Arcault - rue Ernest Coeurderoy - rue de l'Europe - rue Georges Henri Carré - rue Henri Chanut - rue Isidore Roze - rue du Maréchal Juin - rue du Maréchal Leclerc - avenue de Montabaur - rue de la Perrière d'Arcault - le Petit Béru (hameau) - rue Pierre et Marie Curie - rue des Rondeaux - route de Tanlay - rue de Vau de Levée - ferme des Brions - ferme de la Chappe - ferme Saint Jean – Vauplaine - Maison Rouge - Electeurs non résidents dans la commune - route de Vaulichères - rue Monseigneur Baillot - avenue Aristide Briand - chemin de Chiencotte - rue de la Bonneterie - la Grange Aubert - les Mulots (hameau) - chemin des Ovis - rue du Cottage - ferme d'Athée - ferme de Chéron - ferme de Fontaine Géry - ferme de la Garenne - ferme de Marcault - ferme de Marchesoif - ferme de Nuisement - ferme de Valrupt – Marcault - Ferme du Val St Nicolas - Route de Sarry - Vaulichères (Hameau : place du relais fleuri / rue de l'Eglise / passage du lavoir / rue porte des vigneron / rue du château / ruelle Jean cannelle / rue des rosiers / ruelle des granges / rue Jehan Régnier / rue du chardonnay) |
| Tonnerre (suite) | 4 | 4 - Centre Social - Rue Emile Bernard | rue Camille Dormois - quai du Canal - rue du Canal - rue Charles Laubry - avenue du Chevalier d'Eon - rue Clermont Tonnerre - chemin des Cordeliers - rue des Cordeliers - rue Emile Bernard - rue Henry Gérard - rue Jules François Hardy - rue Le Maistre - rue de Louvois - rue du 8 mai - allée des Myosotis - allée des Œillets - route de Paris - rue Pierre Pithou - allée des Vignes - avenue Alfred Grévin - avenue de la Paix - rue de la Fraternité - rue de la Liberté - rue de l'Egalité |
| Toucy | 2 | 1 - Salle polyvalente, rue Paul Defrance | de Toucy, de la lettre A à K |
| | | 2 - Salle polyvalente, rue Paul Defrance | de Toucy, de la lettre L à Z |
| | | 1 - Salle du Cèdre - rue de la Marpa (bureau centralisateur) | de Treigny |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|--|----------------|--|--|
| Treigny-Perreuse-Saint Colombe (Commune nouvelle) | 3 | 2 - Mairie de Perreuse | de Perreuse |
| | | 3- Mairie de Sainte Colombe sur Loing | de Sainte-Colombe sur Loing |
| Trichey | 1 | Rez-de-chaussée dans l'ancienne salle d'école | de Trichey |
| Turny | 1 | Foyer communal de Turny | de Turny |
| Val-de-Mercy | 1 | Salle du foyer socio-culturel | de Val-de-Mercy |
| Val d'Ocre (le) (Commune Nouvelle) | 1 | Mairie – 15 Grande Rue à Saint Aubin Château Neuf | de la commune nouvelle Val d'Ocre (le) |
| Vallan | 1 | Maison citoyenne – rue de la fontaine des buissons | de Vallan |
| Vallées de la Vanne (les) (Commune nouvelle) | 3 | 1 - Mairie 2 route du Miroir | de la commune déléguée de Theil sur Vanne |
| | | 2 – « Petite école » 1 rue du Guichet | de la commune déléguée de Chigy |
| | | 3 – Mairie annexe – 1 rue de l'Erable | de la commune déléguée de Vareilles |
| Valravillon (Commune nouvelle) | 4 | 1 - Mairie – 1 Rue Saint Germain | de la commune déléguée de Guerchy |
| | | 2 - Mairie – 7 rue de la Laye | de la commune déléguée de Laduz |
| | | 3 – 57 grande rue | de la commune déléguée de Neuilly |
| | | 4 – Mairie annexe de Villemer | de la commune déléguée de Villemer |
| Vaudeurs | 1 | Salle André Corneau - 5 bis Grange Rue | de Vaudeurs |
| Venouse | 1 | Salle de réunion | de Venouse |
| Venoy | 3 | 1 - Mairie (salle du conseil municipal) | de Venoy bourg et hameaux de Soleines, les Chapelles, Montreuche, Curly la Brosse, la Coudre, Sainte-Anne, le Buisson et la Belle Etoile |
| | | 2 - Bâtiment périscolaire | d'Egriselles |
| | | 3 - Salle des fêtes de Montallery | de Montallery |
| Vergigny | 3 | 1 - Mairie de Vergigny | de Vergigny |
| | | 2 - Mairie de Bouilly | de la commune associée de Bouilly |
| | | 3 - Classe unique de Rebourseaux | de la commune associée de Rebourseaux |
| Vermenton (Commune nouvelle) | 2 | 1 – Salle du Marché - Place de la République | de la commune déléguée de Vermenton |
| | | 2 – Salle du foyer rural - 12, rue des Prés | de la commune déléguée de Sacy |
| Véron | 2 | 1 - Foyer communal, 3 rue Germain Bedeau | de Véron |
| | | 2 - Mairie - salle de Conseil | des hameaux et qui habitent en direction des hameaux |
| Vézannes | 1 | Mairie annexe – Salle des fêtes | de Vézannes |
| Vézelay | 2 | 1 - Mairie | du bourg |
| | | 2-Ecole du hameau des Bois de la Madeleine | des hameaux des Bois de la Madeleine, des Brades et des Trics |
| Vézennes | 1 | Mairie salle de réunion au rez de chaussée | de Vézennes |
| Vignes | 1 | Bibliothèque | de Vignes |

| Commune | Nombre bureaux | Bureau(x) | Electeurs |
|--------------------------------|----------------|--|---|
| Villeblevin | 2 | 1 - Mairie | Place Albert Camus - Impasse Buffon - Rue Colette - Rue de Champfleury - Rue De La Division Leclerc - Rue De La Montagne - Rue De La Vallee - Rue Des Buttes - Rue des Desserties - Rue des Genestrats - Rue du Chateau - Rue du Four - Rue du Moulin - Rue du Petit Villeblevin - Rue du Port (Du 0 au 624 pour les numéros pairs et du 0 au 613 pour les numéros impairs) - Rue du Presbytere - Rue Gallois Lallier - Rue Grande (Du 0 au 82 pour les numéros pairs et du 1 au 67 pour les numéros impairs) - Rue Marie Noel - Impasse Paul Bert - Rue Pierre Larousse - PN 44 - RN6 Le Petit Villeblevin |
| | | 2 - Foyer communal | Rue Berthelot - Rue d'Hautin - Rue d'ozee - Rue de Flagy - Rue de Gerjus - Chemin de la cave aux loups - Rue de la croix Saint Vincent - Rue des Salles - Rue du Gay Paquet - Rue du Mousseau - Rue du Port (à partir du N° 683 pour les numéros impairs et à partir du 686 pour les numéros pairs) - Rue du Reservoir - Rue Grande (à parti du N°84 pour les numéros pairs et à partir du n°69 pour les numéros impairs) - Rue Marcel Ayme - Rue Regnier - Rue Romain Rolland - Rue Saint Michel - Rue Vauban - Impasse d'enfer |
| Villechétive | 1 | Salle de la cantine scolaire – 1 avenue de la république | de Villechétive |
| Villefargeau | 1 | Salle des fêtes - rue du Moulin | de Villefargeau |
| Villemanoche | 1 | Salle des fêtes | de Villemanoche |
| Villeneuve-l'Archevêque | 1 | Ecole maternelle, place de la Liberté | de Villeneuve-l'Archevêque |
| Villeneuve-la-Dondagre | 1 | Salle de l'ancienne école | de Villeneuve-la-Dondagre |
| Villeneuve-la-Guyard | 3 | 1 - Salle polyvalente – rue Antoine de Saint-Exupéry | de Villeneuve-la-Guyard |
| | | 2 - Salle des fêtes – Place de l'Eglise | de Villeneuve-la-Guyard |
| | | 3 - Foyer rural – Hameau de Bichain | du hameau de Bichain |
| Villiers-les-Hauts | 1 | Salle communale - rue des Prés | de Villiers-les-Hauts |
| Villeneuve-sur-Yonne | 4 | 1 – Ecole élémentaire Joubert – 2-4 rue de la Commanderie à Villeneuve-sur-Yonne | Electeurs résidant dans les rues ci-après : allée des Roses, avenue du Général de Gaulle, cour aux Hesmés, faubourg St Laurent et cour Vincent, place de la République, place Briard, quai des Coches, route de Beaudemont, rue de Beaudemont, rue du Canal, ru |
| | | 2 - Ecole Paul Bert de Villeneuve-sur-Yonne | Electeurs résidant dans les rues ci-après : boulevard Gambetta, boulevard de Verdun, boulevard Victor Hugo, rue de Beaulieu, chemin de la Cornillatte, chemin de St Martin, faubourg de l'Espérance, rue Faidherbe, faubourg Sommier, rue du Bief, rue de Chant |
| | | 3 – Ecole Jules Verne – allée raye de la tortue - Villeneuve sur Yonne | Electeurs résidant dans les rues et hameaux ci-après : allée des Beauvais, allée des Maux de Grange, allée des Mulots, allée François Sevin, avenue des Sables rouges, chemin de la Plaine, chemin de la Grève, rue du Saucil, rue et impasse des Mûriers, rue Gutenberg, |
| | | 4 - Hôtel de Ville de Villeneuve-sur-Yonne | Electeurs résidant dans les rues et hameaux ci-après : boulevard Marceau, chemin de l'Ecluse, faubourg St Nicolas, impasse des Huttons, quai Bretoche, route de Dixmont, rue de Dixmont, rue du Batardeau, rue Hector Besançon, rue Carnot (de la rue Jorge S |
| Villiers-saint-Benoit | 2 | 1 - Mairie de Villiers-Saint-Benoit | de Villiers-Saint-Benoit |
| | | 2 - Mairie de La Villotte | de la commune associée de La Villotte |
| Villon | 1 | Salle des fêtes | de Villon |
| Vinneuf | 1 | Ecole Elémentaire Jacques Prévert – Salle d'évolution – 7 rue du Général de Gaulle | de Vinneuf |
| Vireaux | 1 | Foyer Communal | de Vireaux |
| Voutenay-sur-Cure | 1 | Salle des fêtes – place du général Leclerc | de Voutenay-sur-Cure |